

**PROFIL DES
PRESTATAIRES
DE
L'ASSURANCE-EMPLOI**

**Centre locaux de l'emploi
et MRC de Francheville**

PROFIL DES PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI DE DÉCEMBRE 1999

**Centres locaux d'emploi
de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine,
Sainte-Geneviève de Batiscan**

et

MRC de Francheville

***Claude Veillette
Direction du partenariat et de la planification
JUIN 2000***

Québec 
Emploi-Québec

Supervision :

Michel Proulx

**Traitement du texte et des données,
Illustrations graphiques, analyse et rédaction :**

Claude Veillette

**Traitement du texte et des données,
illustrations graphiques et mise en page:**

Julienne Marcotte

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	9
Liste des graphiques	11
Faits saillants	13
Préambule	15
Introduction	17
1 : Caractéristiques des prestataires	19
1.1 Les paramètres du programme de l'assurance-emploi	19
1.2 Le poids des prestataires dans la population adulte	21
1.3 Le poids des prestataires sur le marché du travail	22
1.4 Les prestataires selon le sexe et l'âge	23
2. Provenance des prestataires par secteur d'activité économique	29
2.1 Structure sectorielle des emplois et des prestataires	29
2.2 Activités primaires	32
2.3 Activités manufacturières	34
2.4 Industrie de la construction	38
2.5 Services de support à la production	40
2.6 Services à la consommation	42
2.7 Services gouvernementaux	46
3. Provenance et poids des prestataires par niveau et genre de compétence	49
3.1 Répartition des prestataires par niveau de compétence	49
3.2 Répartition des prestataires par genre de compétence	52
4. Répartition des prestataires par occupation et poids sur les emplois	55
4.1 Répartition des prestataires par grands groupes d'occupation	55
4.2 Répartition des prestataires par occupation	57
5. Profil des prestataires et repérage des clientèles prestataires	67
5.1 Dispositif de repérage	68
5.2 Contexte corporatif	69
5.3 Indicateurs caractéristiques des occupations en réemploi rapide	70
5.4 La mesure des probabilités de réemploi rapide	71
5.5 Application du modèle	74
Conclusion	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	
Les paramètres du programme de l'assurance-emploi	20
Tableau 2	
Prestataires et population adulte	22
Tableau 3	
Prestataires et population en emploi.....	23
Tableau 4	
Prestataires et emplois selon le sexe et l'âge.....	25
Tableau 5	
Prestataires selon le sexe et l'âge.....	27
Tableau 6	
Prestataires et emplois par le secteur d'activité économique.....	31
Tableau 7	
Prestataires et emplois dans l'activité primaire	33
Tableau 8	
Prestataires dans les secteurs de l'activité primaire.....	33
Tableau 9	
Prestataires et emplois dans les secteurs de l'activité manufacturière	36
Tableau 10	
Prestataires par secteur de l'activité manufacturière	37
Tableau 11	
Prestataires et emplois dans l'industrie de la construction	39
Tableau 12	
Prestataires par secteur de l'industrie de la construction	39
Tableau 13	
Prestataires et emplois par secteur des services de support à la production	41
Tableau 14	
Prestataires par secteur des services de support à la production.....	42
Tableau 15	
Prestataires et emplois par secteur des services à la consommation	44
Tableau 16	
Prestataires par secteur des services à la consommation.....	45
Tableau 17	
Prestataires et emplois dans les services gouvernementaux.....	47
Tableau 18	
Prestataires par secteur des services gouvernementaux	48
Tableau 19	
Prestataires et emplois par niveau de compétence.....	51
Tableau 20	
Prestataires et emplois par genre de compétence	54
Tableau 21	
Prestataires et emplois selon la matrice de la CNP	55
Tableau 22	
Prestataires et emplois selon la CNP	58

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	
Nombre moyen d'heures de travail assurables	19
Graphique 2	
Poids des prestataires dans la population adulte.....	21
Graphique 3	
Poids des prestataires sur les emplois.....	22
Graphique 4	
Poids des hommes et des femmes prestataires sur les emplois	23
Graphique 5	
Poids des jeunes prestataires sur les emplois	24
Graphique 6	
Poids des jeunes hommes et des jeunes femmes prestataires sur les emplois	26
Graphique 7	
Répartition des prestataires et des emplois par secteur	29
Graphique 8	
Ratio prestataires / emplois par secteur.....	31
Graphique 9	
Ratio prestataires / emplois dans l'activité primaire.....	32
Graphique 10	
Ratio prestataires / emplois dans l'activité manufacturière.....	34
Graphique 11	
Ratio prestataires / emplois dans l'industrie de la construction.....	38
Graphique 12	
Ratio prestataires / emplois dans les services de support à la production	40
Graphique 13	
Ratio prestataires / emplois dans les services à la consommation.....	43
Graphique 14	
Ratio prestataires / emplois dans les services gouvernementaux.....	46
Graphique 15	
Répartition des prestataires et des emplois par niveau de compétence	50
Graphique 16	
Ratio prestataires / emplois par niveau de compétence.....	51
Graphique 17	
Répartition des prestataires et des emplois par genre de compétence	52
Graphique 18	
Ratio prestataires / emplois par genre de compétence	53
Graphique 19	
Ratio prestataires / emplois par grand groupe professionnel.....	56
Graphique 20	
Ratio prestataires / emplois les plus faibles	64
Graphique 21	
Ratio prestataires / emplois les plus faibles	65

FAITS SAILLANTS

- ✓ En décembre 1999, 6 777 des 113 470 résidants adultes de la MRC de Francheville étaient prestataires de l'assurance-emploi, soit 6,0 % en comparaison de 5,6 % au Québec et 6,9 % dans l'ensemble de la Mauricie.
- ✓ De même, ce surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi correspond, dans la MRC de Francheville, à 11,6 % des emplois alors qu'au Québec, ce ratio se situe à 10,2 %, et en région, à 14,0 %.
- ✓ Comme au Québec, 60 % des prestataires de la MRC sont des hommes et 13 % ont moins de 25 ans.
- ✓ Toutefois, dans le secteur des Chenaux, le ratio prestataires / emplois chez les jeunes hommes s'élève à 25,1 %.
- ✓ Dans la MRC, les prestataires de l'assurance-emploi provenant de l'industrie de la construction correspondent à 35,5 % des emplois sectoriels.
- ✓ En agriculture, ce surplus de main-d'œuvre prestataire représente 16,2 % des emplois sectoriels alors que dans les services à la consommation, il se limite à 7,7 % et dans l'industrie manufacturière, à 9,4 %.
- ✓ Alors que ce ratio prestataires / emplois s'élève à 15,5 % dans les occupations requérant le moins de compétences, il descend à 5,9 % dans celles en requérant le plus.
- ✓ Chez les gestionnaires où le niveau de compétences formelles est pourtant très variable, ce taux se situe quand même à 3,0 %.
- ✓ Seulement 8 des 22 grands groupes d'occupations affichent un ratio prestataires / emplois supérieur à la moyenne qui se situe à 11,6 %. En fait, 7 de ces 8 groupes ont un taux supérieur à 20 %. Ils sont donc nettement caractérisés par un fort surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi. Ce sont, par ordre de grandeur de ce surplus :
 - *personnel élémentaire du secteur primaire* : 48,9 %
 - *personnel intermédiaire en transport, machinerie, installation et réparation* : 38,8 %
 - *personnel intermédiaire du secteur primaire* : 35,6 %
 - *personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides en construction* : 31,4 %
 - *personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique* : 30,2 %
 - *personnel spécialisé et de métier en transport et conduite de machinerie industrielle* : 22,0 %.

- ✓ À l'opposé, 6 autres grands groupes se démarquent de la moyenne avec des surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi n'équivalant qu'à 5 % ou moins des emplois. Ce sont :
 - *cadres supérieurs* : 0,0%
 - *personnel professionnel des soins de santé* : 2,4 %
 - *cadres intermédiaires et personnel en gestion* : 2,9 %
 - *personnel spécialisé et de supervision dans la fabrication, la transformation et les services d'utilité publique* : 3,5 %
 - *personnel professionnel en gestion des affaires et finances* : 4,9 %
 - *personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées* : 5,0 %.

- ✓ Un modèle probabiliste de réemploi rapide ou de chômage de longue durée par occupation est en développement. Ce modèle est fondé non seulement sur le ratio prestataires / emplois utilisé dans ce profil, mais aussi sur l'ampleur des besoins en nouvelle main-d'œuvre et sur la durée moyenne du chômage.

PRÉAMBULE

La production de ce profil de la clientèle prestataire de l'assurance-emploi, comme son équivalent pour les prestataires de l'assistance-emploi, s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation pilote pour la généralisation de l'implantation d'Observatoires locaux de l'emploi (OLE) au sein des Centres locaux d'emploi (CLE). En Mauricie, l'une des 5 régions pilotes, l'expérimentation a été concentrée dans le bassin de main-d'œuvre et d'emplois que constitue la MRC de Francheville et dont le territoire est couvert par 3 CLE, soit celui de Trois-Rivières, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et de Cap-de-la-Madeleine, ce dernier ayant accueilli l'équipe du projet.

Dans ce contexte, pour ces profils, l'expérimentation visait à développer l'arrimage de ces produits d'information sur le marché du travail (IMT) avec les critères de repérage des clientèles prestataires. Les efforts de développement ont donc porté sur la caractérisation des différents sous-groupes de prestataires constitués par les critères de repérage de la clientèle prestataire.

Ces développements reflètent l'évolution, non seulement des banques de données électroniques disponibles sur les prestataires, mais aussi du dispositif de repérage lui-même.

Ce dispositif doit maintenant permettre de différencier la clientèle prestataire offrant de bonnes opportunités de réemploi rapide et celle à risque de chômage de longue durée. Ainsi, le repérage est dorénavant basé sur l'occupation recherchée. Toutefois, par catégorie de prestataires, les moins de trente ans et les femmes responsables de famille monoparentale sont encore considérés comme des critères aggravant le risque de chômage de longue durée.

Les analyses réalisées dans ce profil, pour quantifier et caractériser les surplus de main-d'œuvre prestataire par occupation, ont suscité une réflexion sur la mesure de la probabilité de réemploi rapide ou de chômage de longue durée par occupation. Jusqu'à maintenant, cette probabilité est estimée à partir des perspectives professionnelles régionales et plusieurs des variables prises en compte dans l'établissement de ces perspectives influent de façon désordonnée sur cette probabilité.

Les imprécisions inhérentes à l'estimation actuelle de cette probabilité peuvent être atténuées par une mesure qui lui soit spécifique et basée exclusivement sur

des indicateurs caractéristiques des occupations offrant de bonnes perspectives de réemploi rapide ou à risque de chômage de longue durée.

INTRODUCTION

L'entente fédérale-provinciale sur la main-d'œuvre confiée à Emploi-Québec la mise en œuvre des mesures actives en développement de l'emploi et de la main-d'œuvre. Les prestataires de l'assurance-emploi constituent donc une part considérable de la clientèle des Centres locaux d'emploi (CLE). En ce sens, il importe de cerner le profil de ces chômeurs et de différencier, d'une part, ceux à repérer pour des services et mesures de réinsertion rapide en emploi et, d'autre part, ceux à repérer pour des services et mesures visant à contrer un risque de chômage de longue durée.

Ce présent profil, dénombre et caractérise les prestataires de l'assurance-emploi des CLE de la MRC de Francheville, selon différents sous-groupes définis en fonction, soit :

- ✘ des critères sociodémographiques du dispositif de repérage;
- ✘ des secteurs d'emploi recherchés;
- ✘ du niveau et du genre de compétence;
- ✘ des occupations recherchées.

La caractérisation de ces différents sous-groupes porte principalement sur le ratio prestataires / emplois, ici considéré en tant qu'indicateur du marché du travail fonctionnel pour différencier et repérer autant les occupations que la clientèle prestataire, soit en réemploi rapide, soit à risque de chômage de longue durée.

Le premier chapitre débute avec une brève présentation du programme de l'assurance-emploi où sont résumés ses trois principaux paramètres de base : l'admissibilité, la durée des prestations et le taux des prestations. Les prestataires sont ensuite dénombrés et caractérisés en les regroupant selon les **critères sociodémographiques du dispositif de repérage** pour lesquels il a été possible de désagréger les données. Le poids de ces différents groupes de prestataires dans la population adulte et sur les emplois est ensuite mesuré sur une base comparative entre les différents territoires à l'étude. L'ampleur de ce surplus de main-d'œuvre par CLE est ainsi analysé en fonction du sexe et de l'âge. Ces informations sont utiles pour supporter autant la programmation des activités locales que le repérage de la clientèle prestataire comme tel.

Au second chapitre, l'analyse de la provenance des prestataires par **secteur d'activité** permet d'identifier et de différencier les activités qui sont les plus à

risque de susciter du chômage de longue durée et celles offrant un meilleur potentiel de réemploi rapide. Ces informations sont utiles pour repérer les entreprises où des services-conseils et des mesures en gestion des ressources humaines pourraient le plus contribuer à atténuer le chômage et ainsi générer des économies au compte de l'assurance-emploi.

Le troisième chapitre porte sur l'analyse de leur provenance par **niveau de compétence** et par **genre de compétence**. Encore ici, ces informations sont utiles pour supporter autant la programmation des activités locales que le repérage de la clientèle prestataire. Les mesures visant le développement des compétences sont ici particulièrement concernées.

Le quatrième chapitre regroupe les prestataires selon l'**occupation recherchée**. Le poids de ce surplus de main-d'œuvre sur les emplois existants constitue un indicateur important pour repérer les occupations et les prestataires présentant, soit un bon potentiel de réemploi rapide, soit un risque élevé de chômage de longue durée. Ces informations sont utiles pour l'élaboration des ententes relatives à la référence à Emploi-Québec des prestataires de l'assurance-emploi ainsi que pour cibler les occupations requérant un ajout de main-d'œuvre.

Le dernier chapitre présente un projet de mesure de la **probabilité de réemploi rapide ou de chômage de longue durée par occupation**. Ce modèle **probabiliste** vise à contrer les imprécisions résultant de l'estimation actuelle de cette probabilité à partir du modèle des perspectives professionnelles. Ce projet de mesure spécifique est fondé sur 3 indicateurs caractéristiques autant des occupations offrant de bonnes opportunités de réemploi rapide que celles à risque élevé de chômage de longue durée. Le ratio prestataires / emplois à la base des analyses du présent profil est l'un de ces indicateurs. Toutefois, les caractéristiques actuelles des statistiques disponibles sur les prestataires empêchent d'inclure les résultats de l'expérimentation de ce modèle dans la présente publication.

Précisons que les données sur les prestataires sont ici extraites du fichier administratif de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) sur l'assurance-emploi. Ces statistiques sont rendues accessibles à Emploi-Québec, via la Direction du plan et de l'information sur le marché du travail (DPIMT) sur une base mensuelle, en tableaux électroniques Beyond 20/20. Le présent profil porte sur les prestataires de décembre 1999. Les données équivalentes de 1998 n'étant pas disponibles, il n'a pas été possible d'établir des tendances chronologiques. Par ailleurs, les statistiques sur la population et sur le marché du travail par territoire de CLE et pour la MRC de Francheville, utilisées pour mesurer l'ampleur relative de ce surplus de main-d'œuvre, proviennent du plus récent

dénombrement officiel de la population et des emplois dans ces territoires, c'est-à-dire le recensement quinquennal réalisé par Statistique Canada en 1996.

CHAPITRE 1

CARACTÉRISTIQUES DES PRESTATAIRES

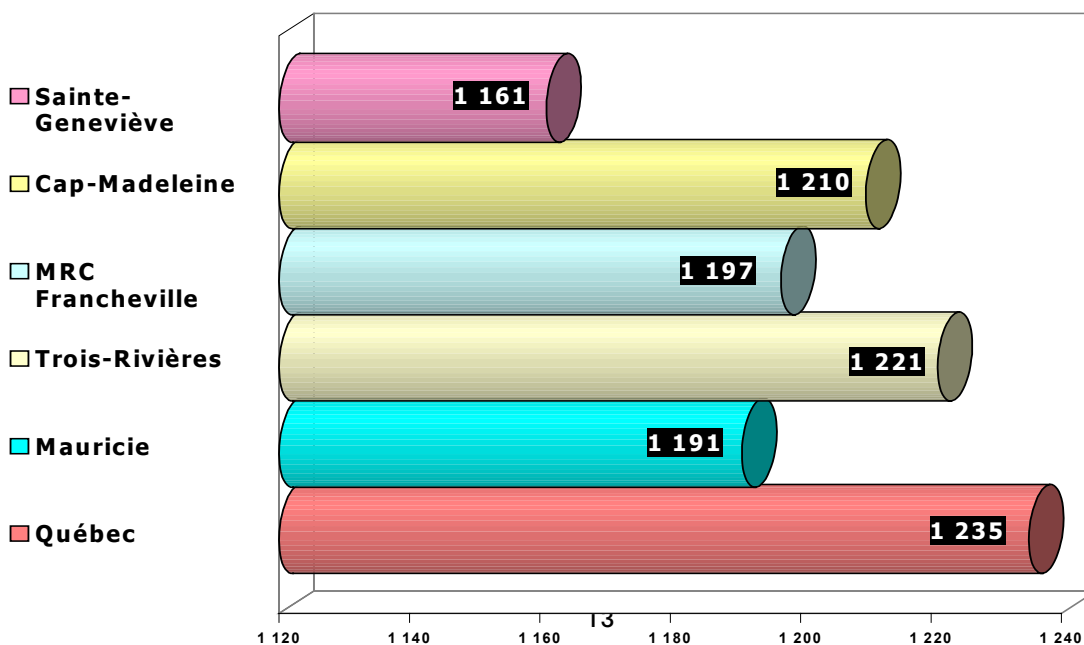
Étant donné que le nombre et les caractéristiques des prestataires de l'assurance-emploi sont initialement tributaires des paramètres du programme comme tel, il importe d'en présenter d'abord une synthèse.

1.1 Les paramètres du programme de l'assurance-emploi

L'assurance-emploi est un programme gouvernemental de soutien du revenu en cas de cessation d'emploi. Les réformes successives de sa réglementation ont principalement porté sur les 3 paramètres de base du programme, soit l'admissibilité aux prestations, la durée des prestations et le montant des prestations.

Le nombre d'heures de travail requis pour l'admissibilité aux prestations varie mensuellement par région en fonction du taux de chômage mesuré par l'Enquête sur la population active (EPA). Ainsi, étant donné que, historiquement, le taux de chômage en Mauricie excède le taux provincial, il en résulte pour les prestataires de la région, un nombre moyen de *semaines de travail assurables* légèrement inférieur à la moyenne provinciale.

**Graphique 1: Nombre moyen d'heures de travail assurables
Décembre 1999**



La durée maximale des prestations, soit le nombre de *semaines de prestation admissibles*, varie en fonction du nombre d'heures de travail assurables, compte tenu aussi du taux de chômage mensuel par région. Ainsi, même si le nombre moyen d'heures de travail assurables est plus petit en région qu'au Québec, sa pondération par un taux de chômage local supérieur au taux provincial résulte en un nombre moyen de semaines admissibles en prestation identique en Mauricie et au Québec, soit 33 semaines en décembre 1999.

Le taux hebdomadaire des prestations correspond à 55 % du salaire assurable. Il peut atteindre 60 % en fonction du nombre de dépendants et être réduit à 50 % en fonction de la récurrence des périodes de prestation. Ce taux moyen se révèle aussi très semblable entre la région et le Québec, soit 266 \$ et 267 \$ respectivement.

Précisons que pour ces 3 paramètres de base, soit le nombre de semaines assurables, le nombre de semaines admissibles et le taux des prestations, les moyennes varient aussi très peu, autant entre la MRC de Francheville et la région, qu'entre les territoires des CLE de la MRC.

Tableau 1: Paramètres du programme de l'assurance-emploi Québec, Mauricie, MRC de Francheville et CLE Décembre 1999

	Nbre moyen d'heures de travail assurables	Nbre moyen de semaines admissibles en prestation	Taux hebdomadaire moyen des prestations
Québec	1 235	33	267 \$
Mauricie	1 191	33	264 \$
MRC Francheville	1 197	33	266 \$
CLE Trois-Rivières	1 221	34	263 \$
CLE Cap-Madeleine	1 210	34	271 \$
CLE Sainte-Geneviève	1 161	32	263 \$

Si l'admissibilité au programme et la durée des prestations sont conditionnées par le taux de chômage mensuel des différentes régions, le nombre et les caractéristiques des prestataires dépendent toutefois de l'ensemble des particula

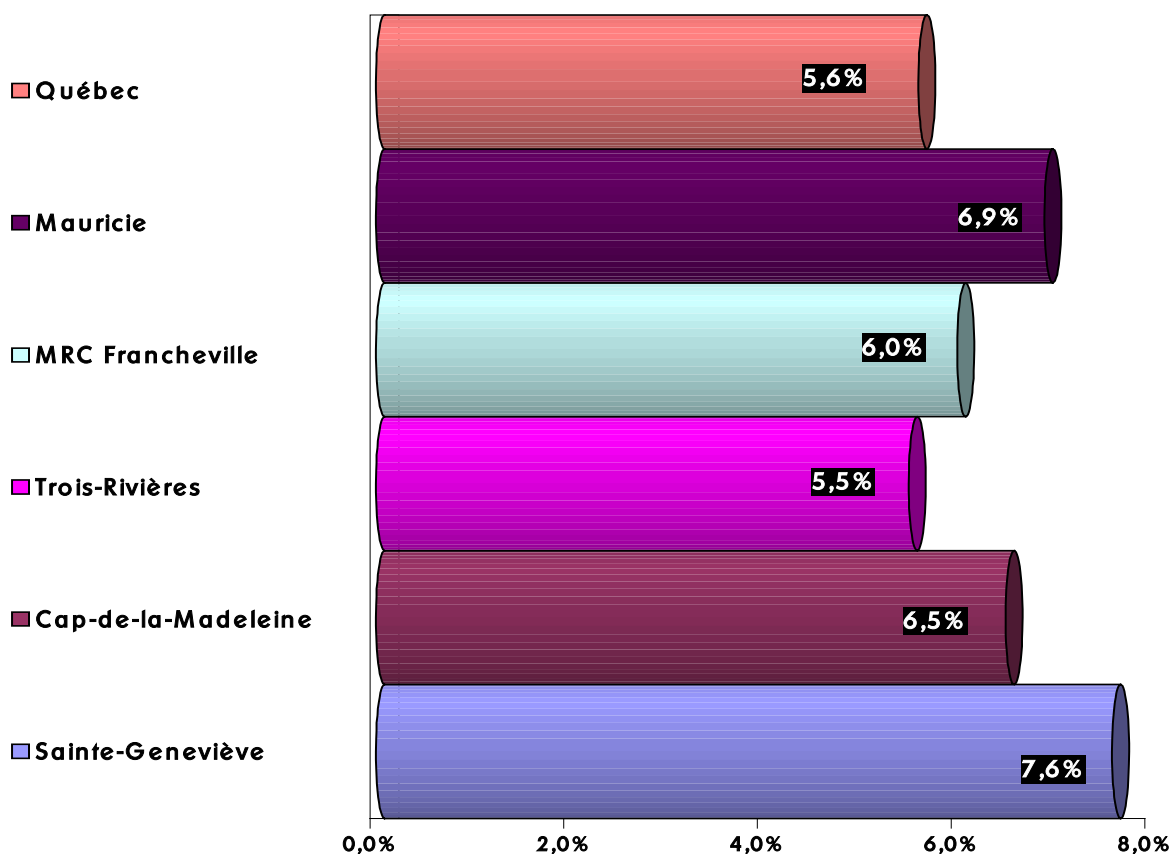
rités locales du marché du travail. L'ampleur et les causes des cessations d'emploi, les secteurs et les occupations concernés dépendent fondamentalement de la structure et de la dynamique du marché du travail local.

1.2 Le poids des prestataires dans la population adulte

En décembre 1999, 6 777 des 113 470 résidents adultes de la MRC de Francheville (recensés en 1996) étaient prestataires de l'assurance-emploi, soit 6,0 %. Si ce ratio se révèle légèrement plus élevé que dans l'ensemble du Québec (5,6 %), il se situe toutefois sous la moyenne régionale (6,9 %).

Le territoire du CLE de Trois-Rivières a un taux très semblable à la moyenne provinciale (5,5 % par rapport à 5,6 % au Québec). Par contre, pour le CLE de Cap-de-la-Madeleine et surtout celui de Sainte-Geneviève, la proportion des résidents adultes à l'assurance-emploi est nettement supérieure (taux respectifs de 6,5 % et 7,6 %). L'analyse de la provenance des prestataires par secteur d'activités dans ces différents territoires apportera un éclairage sur ces variations de taux par CLE.

**Graphique 2: Poids des prestataires dans la population adulte
Décembre 1999**



**Tableau 2 : Prestataires et population adulte
Ensemble du Québec, région Mauricie,
MRC de Francheville et CLE
Décembre 1999**

	Prestataires	Population adulte (1)
Québec	317 609	5 676 470
Mauricie	14 425	210 455
MRC Francheville	6 777	113 470
Trois-Rivières	3 669	66 280
Cap-Madeleine	2 556	39 610
Sainte-Genève	552	7 275

Note 1 : Statistique Canada, Recensement de 1996

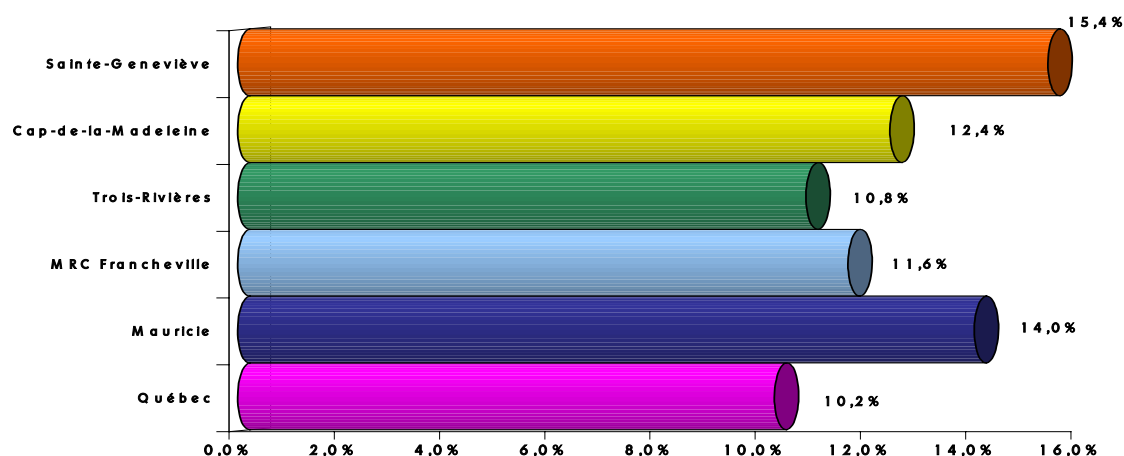
1.3 Le poids des prestataires sur le marché du travail

Le ratio entre le nombre de prestataires de l'assistance-emploi et le nombre d'emplois mesure l'ampleur relative du surplus de main-d'œuvre que constitue ces prestataires par rapport aux emplois existants.

Le groupe des 6 777 prestataires de la MRC de décembre 1999 correspond à 11,6 % des 58 260 emplois occupés par les résidents de ce territoire (lors du dernier recensement). Encore ici, ce ratio est supérieur à la moyenne provinciale (10,2 %) et inférieur à ce qui prévaut en région (14,0%).

Sur le territoire du CLE de Sainte-Genève, le surplus de main-d'œuvre constitué par des prestataires de l'assurance-emploi s'élève à 15,4 % des emplois. Ce ratio se situe à 12,4 % au CLE de Cap-de-la-Madeleine et à seulement 10,8 % au CLE de Trois-Rivières.

**Graphique 3 : Poids des prestataires sur les emplois
Décembre 1999**



**Tableau 3 : Prestataires et population en emploi
Ensemble du Québec, région Mauricie,
MRC de Francheville et CLE
Décembre 1999**

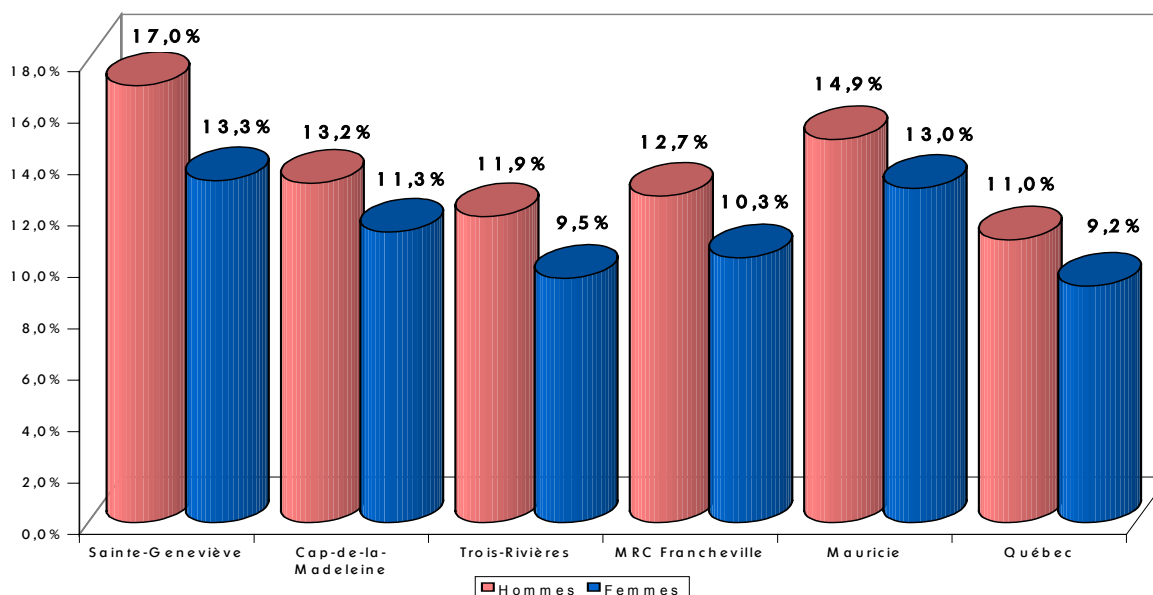
	Prestataires	Population en emploi ⁽¹⁾
Québec	317 609	3 119 130
Mauricie	14 425	102 780
MRC Francheville	6 777	58 260
Trois-Rivières	3 669	34 080
Cap-Madeleine	2 556	20 605
Sainte-Geneviève	552	3 575

Note 1 : Statistique Canada, Recensement de 1996

1.4 Les prestataires selon le sexe et l'âge

À l'image du Québec, une forte majorité des prestataires de la MRC sont des hommes, soit 60 % (4 087/6 777). Leur nombre correspond à 12,7 % des 32 155 emplois occupés par les résidents masculins de la MRC (lors du dernier recensement). Pour les femmes, étant donné que la précarité plus grande des emplois qu'elles occupent réduit leur admissibilité à l'assurance-emploi, ce ratio est moins élevé, soit 10,3 % (2 690 / 26 100).

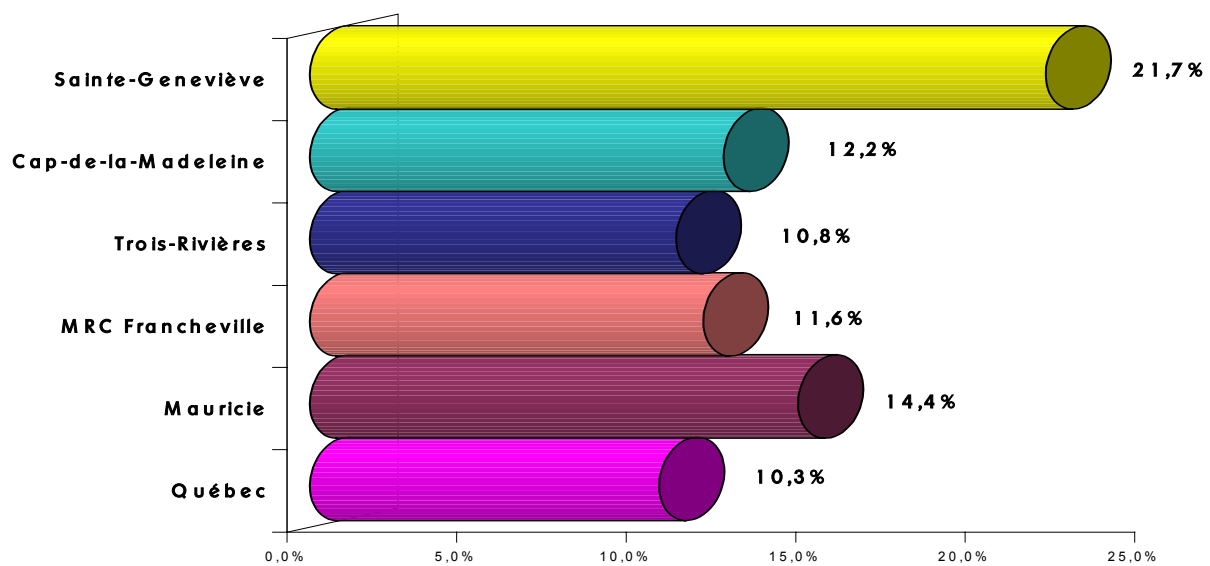
Graphique 4: Poids des hommes et des femmes prestataires sur les emplois - Décembre 1999



Les moins de 25 ans constituent 13,4 % des prestataires de la MRC, soit 907 parmi 6 777. Cette proportion très semblable à ce qui prévaut dans l'ensemble du Québec (13,5 %) se révèle un peu plus élevée dans le territoire du CLE de Trois-Rivières (14,7 %) où se concentre un plus grande nombre de jeunes adultes pour la poursuite des études et la recherche d'un emploi.

L'admissibilité réduite par la précarité des emplois ne se reflète pas, comme chez les femmes, sur le poids que les jeunes prestataires représentent par rapport aux emplois qu'ils occupent. En effet, les 907 prestataires de la MRC âgés entre 15 et 24 ans correspondent à 11,6 % des 7 790 emplois occupés par les résidants de ce groupe d'âge (lors du dernier recensement). Ce ratio est supérieur à celui mesuré pour les femmes (10,3 %).

**Graphique 5: Poids des jeunes prestataires sur les emplois
Décembre 1999**



En fait, ce taux de 11,6 % pour les jeunes est identique à celui mesuré pour l'ensemble des prestataires de la MRC. Ce taux moyen résulte de la combinaison de facteurs ayant un impact contraire. Si, d'une part, les jeunes sont fréquemment les premiers mis à pied, contrairement à la croyance populaire, ceux qui ne sont plus aux études ont un accès privilégié aux emplois à temps plein toute l'année, soit 82 % des emplois qu'ils occupent (lors du dernier recensement). Par contre, la transition progressive des études au marché du travail limite leur admissibilité à l'assurance-emploi étant donné la durée restreinte de leur période d'emploi d'été, le nombre limité d'heures travaillées en parallèle aux études et

leur non disponibilité au travail lors d'une cessation d'emploi pour retour aux études à temps plein. Il est à noter que dans la MRC, 82 % des 15 à 19 ans en emploi étaient aussi aux études; 52 % chez les 20 à 24 ans. De même, 79 % des 15 à 19 ans qui se sont déclarés en recherche active d'emploi étaient aux études à temps plein. Chez les 20 à 24 ans, ce pourcentage est de 54 %.

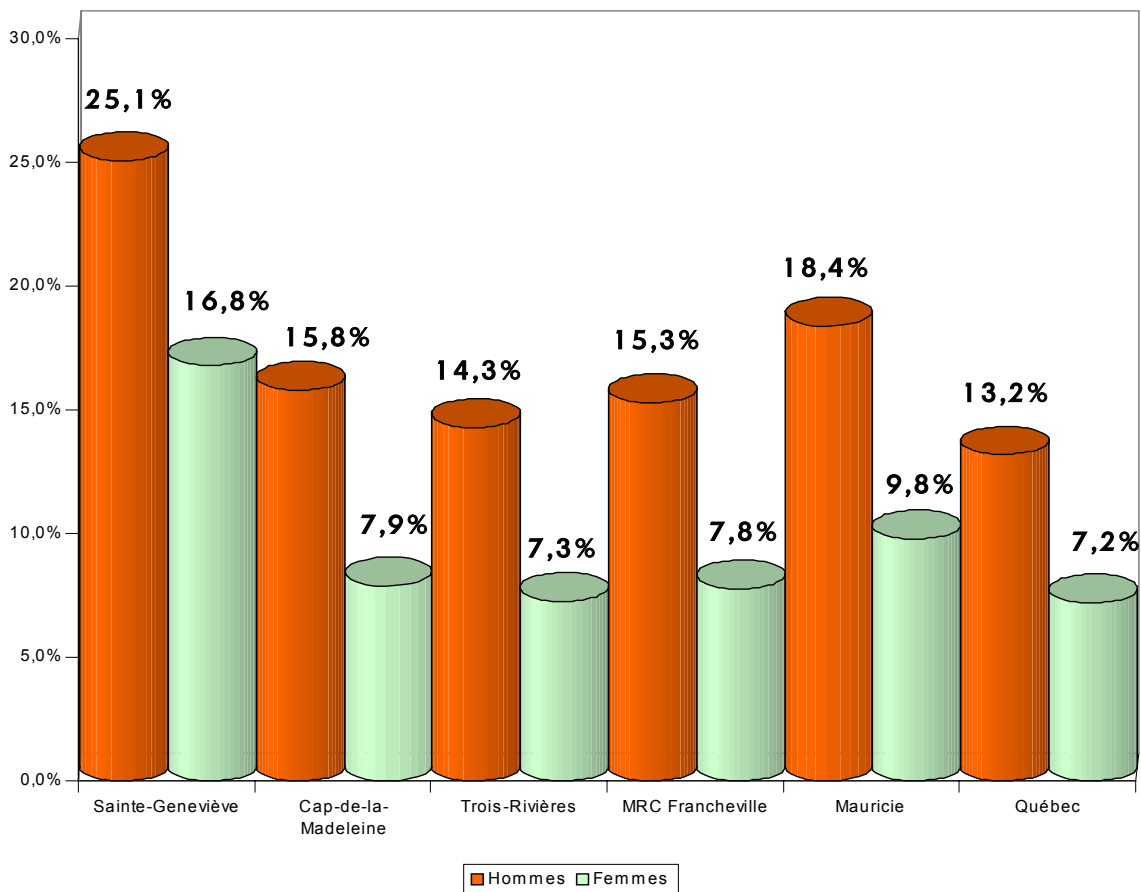
**Tableau 4 : Prestataires et emplois selon le sexe et l'âge
Ensemble du Québec, région Mauricie,
MRC de Francheville et CLE
Décembre 1999**

	Prestataires		Population en emploi (1)		Prestataires / population en emploi	
	15 ans et +	15-24 ans	15 ans et +	15-24 ans	15 ans et +	15-24 ans
Hommes						
Québec	187 454	28 648	1705 295	217 555	11,0%	13,2%
Mauricie	8 564	1 250	57 655	6 780	14,9%	18,4%
MRC Francheville	4 087	614	32 155	4 025	12,7%	15,3%
Trois-Rivières	2 182	357	18 375	2 495	11,9%	14,3%
Cap-Madeleine	1 545	213	11 665	1 350	13,2%	15,8%
Sainte-Genève	360	44	2 120	175	17,0%	25,1%
Femmes						
Québec	130 155	14 203	1413 830	198 180	9,2%	7,2%
Mauricie	5 861	593	45 120	6 035	13,0%	9,8%
MRC Francheville	2 690	293	26 100	3 765	10,3%	7,8%
Trois-Rivières	1 487	181	15 715	2 485	9,5%	7,3%
Cap-Madeleine	1 011	91	8 940	1 150	11,3%	7,9%
Sainte-Genève	192	21	1 440	125	13,3%	16,8%

Note 1 : Statistique Canada, Recensement de 1996

Dans la MRC comme au Québec, ce ratio prestataires / emplois pour les 15 à 24 ans, varie toutefois énormément selon le sexe. Il est presque deux fois plus élevé chez les jeunes hommes (15,3 % dans la MRC) que chez les jeunes femmes (7,8 %). De plus, les disparités entre le secteur rural et le secteur urbain de la MRC sont ici nettement plus accentuées. Incidemment, au CLE de Sainte-Genève, pour les jeunes adultes masculins, le ratio prestataires / emplois s'élève à 1 / 4, soit 25 %. Encore ici, c'est la structure sectorielle et professionnelle des emplois occupés par les résidents de ces différents territoires qui est à l'origine de ces variations de taux par CLE.

Graphique 6: Poids des jeunes hommes et des jeunes femmes prestataires sur les emplois -Décembre 1999



Précisons que les 45 ans et plus constituent environ le tiers des prestataires. Cette proportion varie très peu selon le sexe et se révèle relativement uniforme entre les territoires à l'étude. Leur poids sur les emplois n'excède que légèrement celui de l'ensemble des prestataires, soit 13,0 % par rapport à 11,6 %. De plus, ce poids varie aussi très peu entre les différents territoires ici considérés. Par contre, les prestataires de ce groupe d'âge sont caractérisés par une période de prestations de plus longue durée que la moyenne.

**Tableau 5 : Prestataires selon le sexe et l'âge⁽¹⁾
Ensemble du Québec, région Mauricie, MRC et CLE
Décembre 1999**

	Total	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Total							
Québec	317609	42851	78324	92779	67605	33103	2934
Mauricie	14425	1843	3139	4587	3272	1502	82
MRC Francheville	6777	907	1615	2067	1456	692	34
Trois-Rivières	3669	538	940	1022	771	376	22
Cap-Madeleine	2556	304	564	861	559	256	12
Sainte-Genève	552	65	111	184	126	60	-
Hommes							
Québec	187454	28648	47637	52138	36644	20300	2080
Mauricie	8564	1250	1903	2559	1841	948	63
MRC Francheville	4087	614	984	1198	838	422	17
Trois-Rivières	2182	357	584	572	421	231	17
Cap-Madeleine	1545	213	332	505	328	159	-
Sainte-Genève	360	44	68	121	89	32	-
Femmes							
Québec	130155	14203	30687	40641	30961	12803	854
Mauricie	5861	593	1236	2028	1431	554	19
MRC Francheville	2690	293	631	869	618	270	0
Trois-Rivières	1487	181	356	450	350	145	-
Cap-Madeleine	1011	91	232	356	231	97	-
Sainte-Genève	192	21	43	63	37	28	-

Note 1 : Les dénombrements de dix et moins ne sont pas disponibles pour raison de confidentialité

CHAPITRE 2

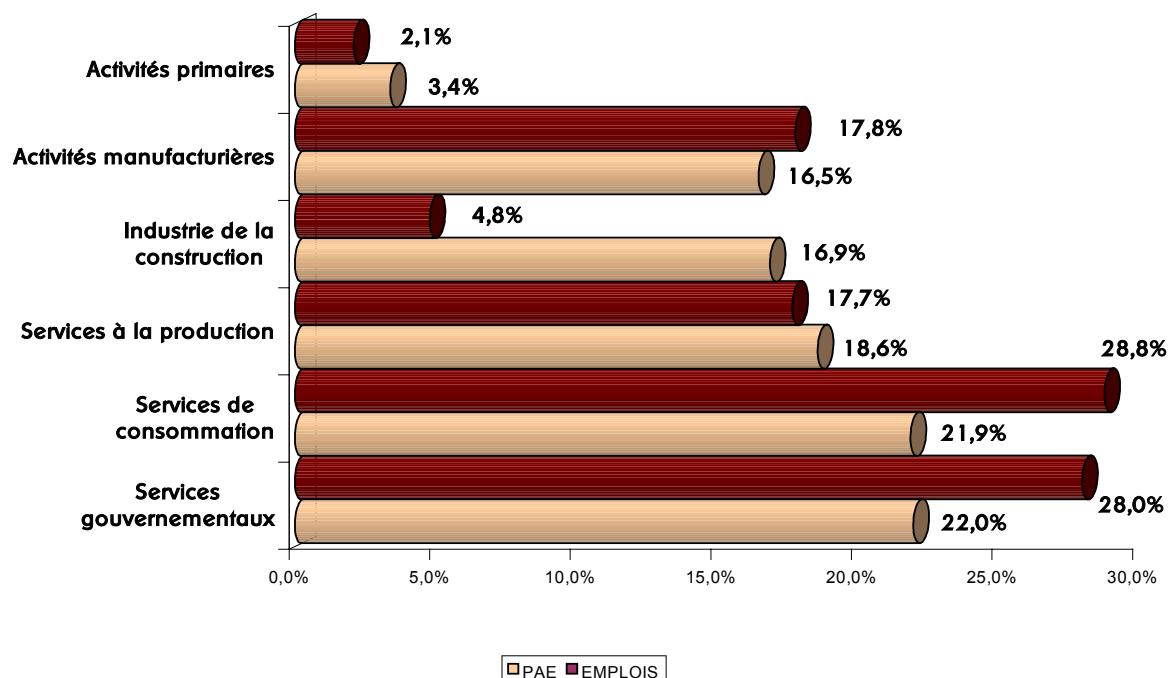
PROVENANCE DES PRESTATAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La répartition des prestataires par secteur d'activité économique est tributaire du niveau d'emplois par secteur, compte tenu de l'ampleur et de la nature des mouvements de main-d'œuvre qui caractérisent chacun des secteurs. Il en résulte un ratio prestataires / emplois spécifique à chacun des secteurs. Étant donné que ce ratio varie énormément d'un secteur à l'autre, la répartition des prestataires par secteur diffère substantiellement de celle des emplois.

2.1 Structure sectorielle des emplois et des prestataires

Rappelons que dans la MRC de Francheville, pour l'ensemble des secteurs, le ratio prestataires / emplois se situe en décembre 1999 à 11,6 %.

Graphique 7: Répartition des prestataires et des emplois par secteur - MRC de Francheville - Décembre 1999



Sur ce territoire, l'**activité primaire** ne génère guère plus de 2 % des emplois. Toutefois, ces activités regroupent 3,4 % des prestataires de décembre 1999, soit 202. Par conséquent, ce surplus de main-d'œuvre correspond à 16,2 % des emplois sectoriels.

En juin 1999, seulement 79 prestataires ont été recensés dans l'activité primaire. Ainsi, une forte proportion du surplus de main-d'œuvre en période hivernale provient-il du chômage saisonnier.

Les **secteurs manufacturiers** regroupent, quant à eux, près de 18 % des emplois et une proportion un peu inférieure des prestataires : 16,5 %. Ainsi, le ratio prestataires / emplois se révèle un peu sous le ratio moyen, soit 9,4 % par rapport à 11,6 %.

En juin 1999, le nombre de prestataires correspond à 85 % de leur nombre en décembre de la même année. L'incidence du chômage saisonnier est donc restreinte.

Il en est tout autrement dans l'**industrie de la construction**. Elle cumule près de 17 % des prestataires alors qu'elle crée moins de 5 % des emplois. Dans le bâtiment, le surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi correspond donc à 35,5 % des emplois.

Précisons aussi que, contrairement à la croyance populaire, dans l'industrie de la construction, le nombre de prestataires diminue très peu pendant la période estivale. C'est du moins ce qui se dégage de la comparaison des présentes données de décembre 1999 avec celles de juin de la même année.

Les **services à la production**, aussi nommés *tertiaires moteurs*, créent une proportion des emplois similaire à celle des activités manufacturières (18 %), mais contrairement à ces dernières, ils sont responsables d'une proportion légèrement plus élevée des prestataires (19 %). Le ratio prestataires / emplois se situe ainsi à 10,7 %.

Comme dans l'industrie manufacturière, le nombre de prestataires en juin 1999 correspond à 85 % de leur poids en décembre dernier.

Ce sont dans les secteurs des **services à la consommation** et dans ceux des **services gouvernementaux** que les cessations d'emploi se sont traduites en décembre 1999 par le plus grand nombre de prestataires à l'assurance-emploi. Par contre, ce sont aussi les secteurs d'activités où les ratios prestataires / emplois sont les plus bas. En fait, chacun de ces domaines de services regroupent un peu plus de 30 % de tous les emplois alors qu'ils génèrent chacun moins de

22 % des prestataires. Ainsi, les ratios prestataires / emplois avoisinent-ils 8 % dans chacun de ces cas.

Il est à noter que si dans les services à la consommation, le nombre de prestataires en juin 1999 équivaut aussi à 85 % de leur poids en décembre dernier, dans les services gouvernementaux, ce rapport baisse à 66 %.

**Graphique 8 : Ratio prestataires / emplois par secteur
MRC de Francheville, Décembre 1999**

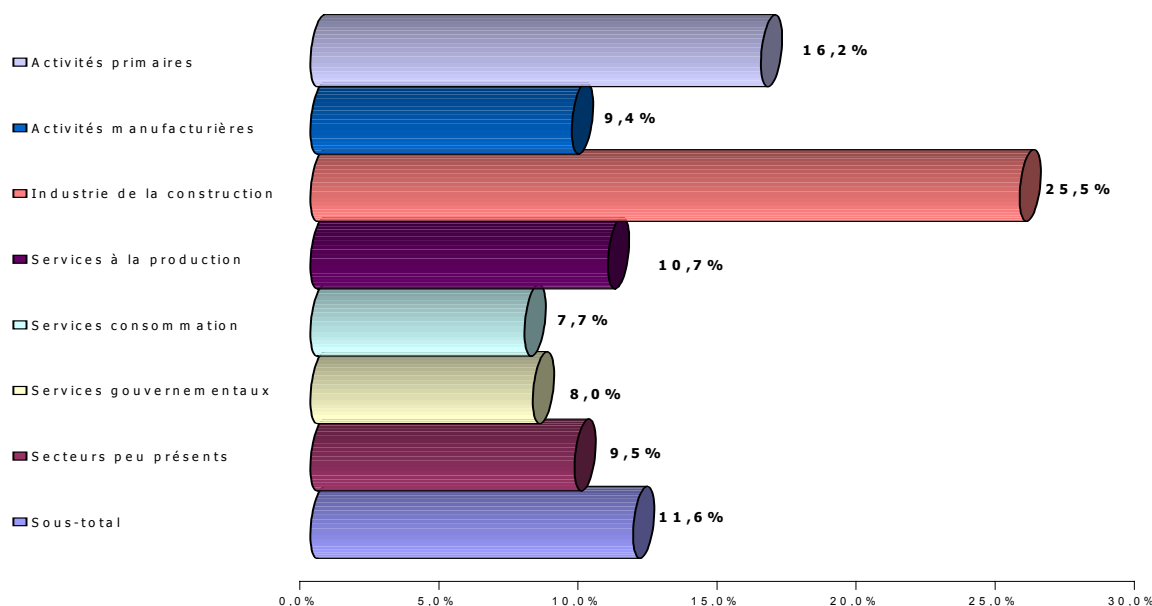


Tableau 6 : Prestataires et emplois par le secteur d'activité économique, MRC de Francheville, Décembre 1999

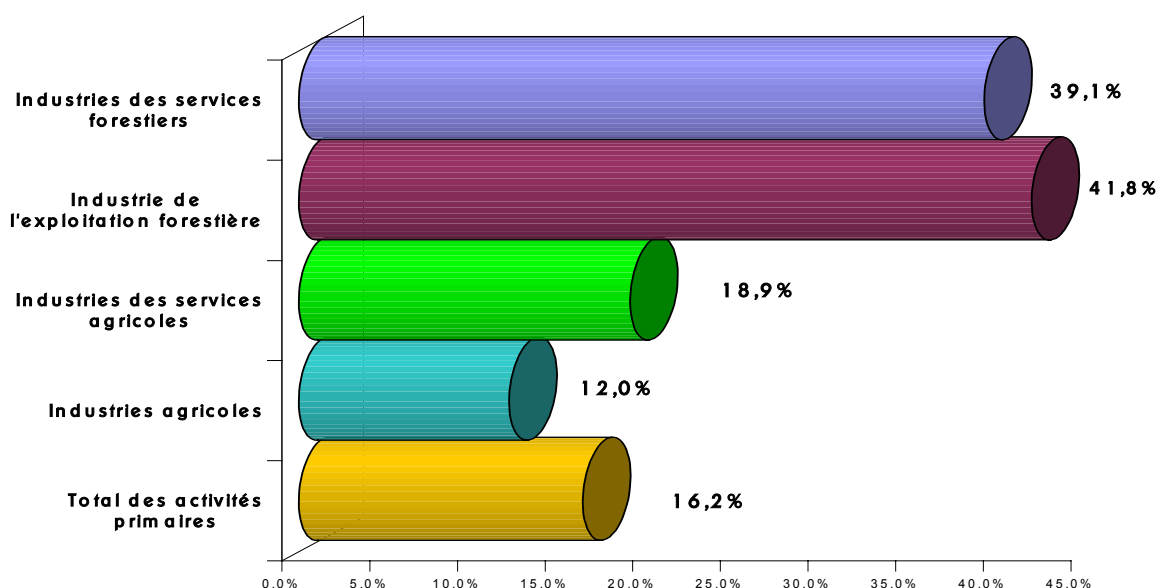
Secteur d'activité économique	PAE		EMPLOIS ⁽¹⁾	
	Nbre	%	Nbre	%
Activités primaires	202	3,4%	1245	2,1%
Activités manufacturières	976	16,5%	10385	17,8%
Industrie de la construction	998	16,9%	2815	4,8%
Services à la production	1099	18,6%	10285	17,7%
Services consommation	1290	21,9%	16765	28,8%
Services gouvernementaux	1298	22,0%	16300	28,0%
Secteurs peu présents	40	0,7%	420	0,7%
Sous-total	5903	100,0%	58255	100,0%
PAE non classés	511			
Total	6777			

Note 1 : Statistique Canada, Recensement de 1996

2.2 Activités primaires

Dans la MRC, les activités primaires sont essentiellement constituées de l'agriculture et de la forêt. Les 202 prestataires de décembre 1999 provenant de ces activités correspondent, comme identifié au préalable, à 16,2 % des emplois sectoriels alors que, par comparaison, ce taux pour l'ensemble des activités économiques se situe à 11,6 %.

Graphique 9 : Ratio prestataires/emplois dans l'activité primaire, MRC de Francheville, Décembre 1999



En **agriculture**, alors que 985 emplois à la ferme ont été recensés dans la MRC, 118 prestataires étaient à l'assurance-emploi en décembre dernier. Ce surplus de main-d'œuvre correspond donc à 12,0 % des emplois. En période estivale (juin 1999), le nombre de prestataires se révèle 3,8 fois moins élevé qu'en hiver (décembre 1999).

Les **services agricoles**, avec 95 emplois dans la MRC, comptent aussi 18 prestataires. Le ratio prestataires / emploi s'établit donc à 18,9 % et varie peu selon les saisons.

L'**exploitation forestière**, avec 23 prestataires pour 55 emplois ainsi que les **services forestiers**, 43 prestataires pour 110 emplois, comptent parmi les secteurs où les surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi sont les plus lourds. Les ratios prestataires / emplois s'élèvent à 41,8 % dans le secteur de

l'exploitation et à 39,1 % dans celui des services. Il est à noter qu'en juin 1999 par rapport à décembre de la même année, un nombre légèrement plus élevé de travailleurs forestiers étaient prestataires, soit respectivement 28 et 23. Par contre, dans les services forestiers, le chômage se révèle strictement saisonnier étant donné qu'en juin, aucun prestataire provenait de ce secteur alors qu'en décembre, 43 sont dénombrés.

**Tableau 7 : Prestataires et emplois dans l'activité primaire
MRC de Francheville, Décembre 1999**

CTI	Secteur d'activité économique	PAE	EMPLOIS (1)
	Activités primaires	202	1245
01	Industries agricoles	118	985
02	Industries des services agricoles	18	95
04	Industrie de l'exploitation forestière	23	55
05	Industrie des services forestiers	43	110

Note 1 : Statistique Canada, Recensement de 1996

Fait rarissime, le territoire du CLE de Sainte-Geneviève-de-Batiscan regroupe ici une plus grande proportion des clients prestataires dans la MRC que le CLE de Cap-de-la-Madeleine, soit 24,4 % par rapport à 19,0 %.

**Tableau 8 : Prestataires dans les secteurs de l'activité primaire⁽¹⁾
Région Mauricie, MRC de Francheville et CLE
Décembre 1999**

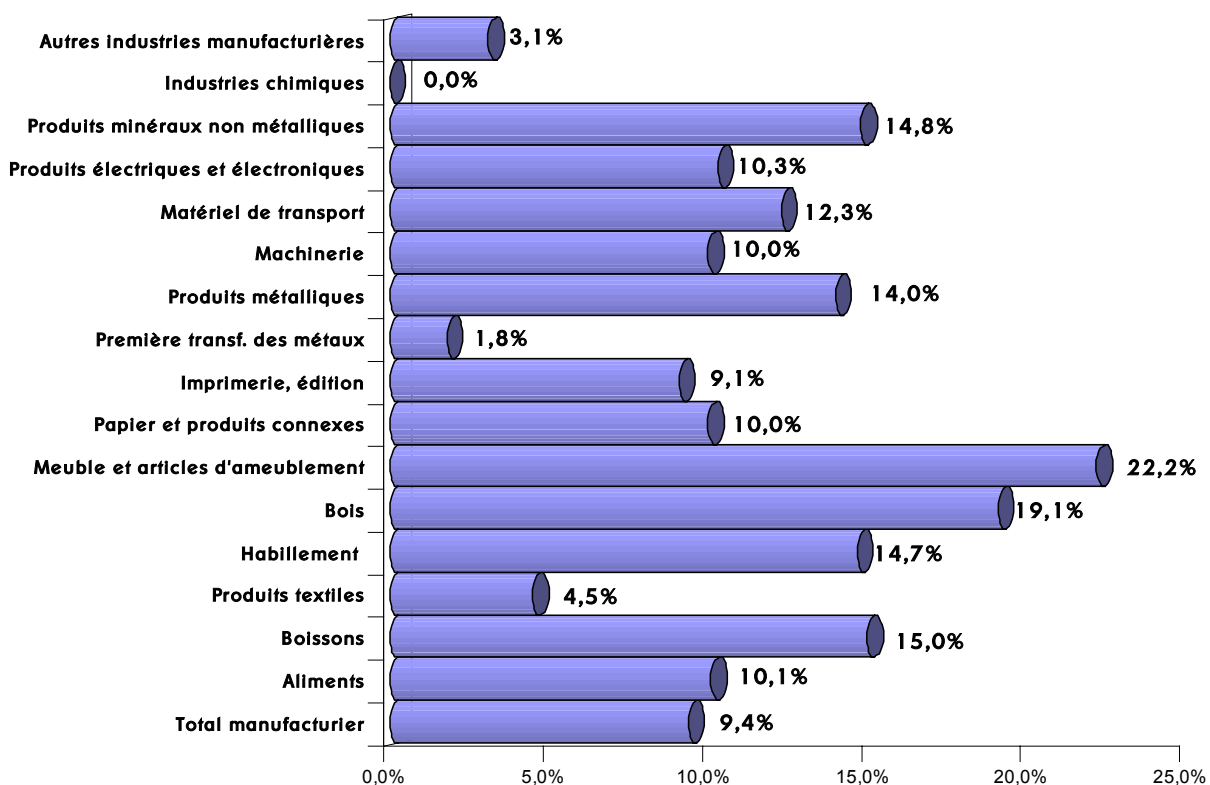
	Secteurs d'activités économiques primaires	Trois-Rivières	Cap-Madeleine	Sainte-Geneviève	MRC	Mauricie
01	Agriculture	51	19	48	118	301
02	Services agricoles	18	-	-	18	35
03	Pêche et piégeage	-	-	-	0	50
04	Exploitation forestière	12	11	-	23	243
05	Services forestiers	32	-	11	43	205
06	Mines	-	-	-	-	14
07	Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-
08	Carrières et sablières	-	-	-	-	72
09	Services miniers	24	16	-	40	42

Note 1 : Les dénombrements inférieurs à dix ne sont pas disponibles pour raison de confidentialité

2.3 Activités manufacturières

Avec 976 prestataires dans la MRC en décembre 1999 et 10 385 emplois dernièrement recensés, rappelons que le ratio prestataires / emploi dans l'ensemble des secteurs manufacturiers se situe sous la moyenne, soit 9,4 % par rapport à 11,6 %. De plus, pendant la période estivale, ce secteur génère encore moins de prestataires. En juin 1999, avec 820 prestataires, ce ratio était à seulement 7,9 %.

**Graphique 10: Ratio prestataires / emplois
dans l'activité manufacturière
MRC de Francheville - Décembre 1999**



L'**industrie des aliments et boissons** regroupe 70 prestataires pour 645 emplois, soit un ratio prestataires / emplois de 10,9 %. Plus précisément, il est de 10,1 % dans les aliments et de 15,0 % dans les boissons.

Le **textile** et l'**habillement**, avec 158 prestataires pour 1 245 emplois, a un taux prestataires / emplois de 12,7 %. Par contre, ce taux n'est qu'à 4,5 % dans le textile qui compte 11 prestataires pour 245 emplois alors qu'il s'élève à 14,7 % dans l'habillement où se retrouvent 147 prestataires et 1 000 emplois. Précisons qu'une pénurie de couturières est fréquemment rapportée dans la MRC et celles avoisinantes.

Parmi les secteurs manufacturiers, c'est dans la **transformation du bois** que les surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi sont les plus considérables. Ils correspondent à 20,3 % des emplois, soit 190 prestataires pour 935 emplois. L'industrie du bois avec 108 prestataires a un taux de 19,1 % et celle du meuble qui en compte 82, un taux de 22,2 %. Encore ici, une pénurie de main-d'œuvre liée à l'expansion rapide de cette industrie est fréquemment rapportée malgré la présence de ce surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi.

Dans l'**industrie des pâtes et papiers**, le chômage est qualifié de conjoncturel et de cyclique. En décembre dernier, cette industrie comptait 269 prestataires pour 2 695 emplois, soit un ratio prestataires / emplois de 10,0 %.

L'**imprimerie** et l'**édition** créent, pour les résidents de la MRC, 470 emplois et comptent 43 prestataires. Le surplus de main-d'œuvre se chiffre donc à 9,1 %.

Alors que 1 695 résidents de la MRC ont été recensés en emploi dans la **première transformation des métaux**, le nombre de prestataires issus de ce secteur se limite à 30. Ce secteur où les mouvements de main-d'œuvre ne sont pratiquement influencés que par les cadences de production, a donc un très faible surplus de chômeurs à l'assurance-emploi, soit 1,8 %.

Dans la **seconde transformation des métaux**, le surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi a un poids légèrement supérieur à celui de l'ensemble des activités manufacturières. Le taux prestataires / emplois se situe à 11,6 % en comparaison d'une moyenne de 9,4 %. Ce ratio s'élève toutefois à 14,0 % dans la fabrication de produits en métal qui compte 82 prestataires pour 585 emplois. L'industrie de la machinerie, avec 39 prestataires et 390 emplois, a un taux de 10,0 %. Pour l'équipement de transport qui, dans Francheville, se fabrique presque exclusivement en métal, 29 prestataires et 235 emplois donnent un taux de 12,3 %.

Encore ici, notons que des difficultés de recrutement de personnel de métier en seconde transformation des métaux est fréquemment rapporté.

Les **produits électriques et électroniques** qui ne comptent que 175 résidents de la MRC en emploi, génèrent 18 prestataires, soit un poids relatif sur les emplois de 10,3 %.

Dans les **produits minéraux non métalliques**, 37 prestataires pour 250 emplois correspondent à un surplus de 14,8 %.

Aussi agréable qu'inusité, l'**industrie chimique** produit moins de 10 prestataires même si ce secteur emploie 710 résidants dans la MRC. Le niveau des salaires et la stabilité des filiales locales de grandes entreprises sont assurément en cause.

Finalement, l'ensemble des **autres industries manufacturières** regroupent 355 emplois et seulement 11 prestataires, soit un surplus de main-d'œuvre de seulement 3,1 %.

**Tableau 9 : Prestataires et emplois dans les secteurs de l'activité manufacturière, MRC de Francheville
Décembre 1999**

CTI	Secteurs manufacturiers	PAE (1)	EMPLOIS (2)	PAE / EMPLOIS
	Activités manufacturières	976	10385	9,4%
10	Aliments	55	545	10,1%
11	Boissons	15	100	15,0%
19	Produits textiles	11	245	4,5%
24	Habillement	147	1000	14,7%
25	Bois	108	565	19,1%
26	Meuble et articles d'ameublement	82	370	22,2%
27	Papier et produits connexes	269	2695	10,0%
28	Imprimerie, édition	43	470	9,1%
29	Première transfo. des métaux	30	1695	1,8%
30	Produits métalliques	82	585	14,0%
31	Machinerie	39	390	10,0%
32	Matériel de transport	29	235	12,3%
33	Produits électriques et électroniques	18	175	10,3%
35	Produits minéraux non métalliques	37	250	14,8%
37	Industries chimiques	-(1)	710	0,0%
39	Autres industries manufacturières	11	355	3,1%

Note 1 : Les dénombrements inférieurs à dix ne sont pas disponibles pour raison de confidentialité

Note 2 : Statistique Canada, Recensement 1996

La répartition des prestataires par territoire de CLE est proche de celle des emplois manufacturiers. Le CLE de Trois-Rivières dessert 53,2 % de ces prestataires, celui de Cap-de-la-Madeleine, 39,8 % et Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 7,1 %.

**Tableau 10 : Prestataires par secteur de l'activité manufacturière⁽¹⁾
Région Mauricie, MRC de Francheville et CLE
Décembre 1999**

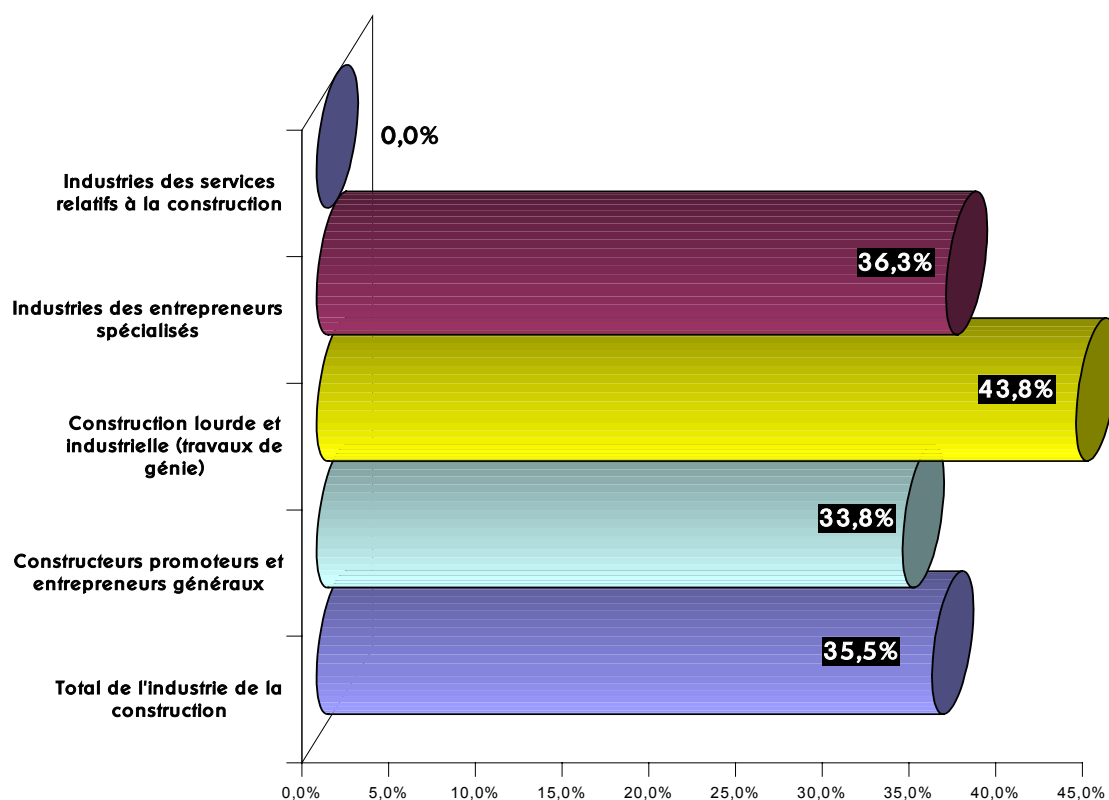
CTI	Secteurs manufacturiers	Trois-Rivières	Cap-Madeleine	Sainte-Geneviève	MRC	Mauricie
10	Aliments	27	18	10	55	129
11	Boissons	15	-	-	15	33
12	Tabac	-	-	-	--	-
15	Produits en caoutchouc	-	-	-	--	11
16	Produits en matière plastique	-	-	-	--	24
17	Cuir et produits connexes	-	-	-	--	133
18	Textiles de première transformation	-	-	-	--	-
19	Produits textiles	11	-	-	11	63
24	Habillement	69	59	19	147	401
25	Industries du bois	42	48	18	108	312
26	Meuble et articles d'ameublement	34	26	22	82	168
27	Papier et produits connexes	150	119	-	269	401
28	Imprimerie et édition	33	10	-	43	74
29	Première transformation des métaux	19	11	-	30	56
30	Fabrication des produits métalliques	46	36	-	82	161
31	Machinerie	19	20	-	39	85
32	Matériel de transport	14	15	-	29	83
33	Produits électriques et électroniques	18	-	-	18	81
35	Produits minéraux non métalliques	22	15	-	37	78
36	Produits raffinés du pétrole et du charbon	-	-	-	--	-
37	Industries chimiques	-	-	-	--	74
39	Autres industries manufacturières	-	11	-	11	55

Note 1 : Les dénombrements inférieurs à dix ne sont pas disponibles pour raison de confidentialité

2.4 Industrie de la construction

Comme présenté en début de chapitre, dans l'industrie de la construction, le surplus de main-d'œuvre prestataire de l'assurance-emploi est supérieur au tiers des effectifs en emploi et l'ampleur de ce surplus diminue très peu en période estivale.

**Graphique 11: Ratio prestataires / emplois dans l'industrie de la construction - MRC de Francheville
Décembre 1999**



En décembre 1999, dans la MRC de Francheville, un millier de prestataires provenait de la construction alors qu'au dernier recensement, le niveau de l'emploi s'établissait à 2 815. Le ratio prestataires / emplois se chiffre donc à 35,5 %. Le bâtiment, qui crée 4,8 % des emplois, génère 14,7 % des prestataires.

L'industrie de la construction compte 4 secteurs : les entrepreneurs généraux, la construction lourde et industrielle, les entrepreneurs spécialisés ainsi que les services relatifs à la construction.

**Tableau 11 : Prestataires et emplois dans l'industrie de la construction
MRC de Francheville**

CTI	Secteur d'activité économique	PAE (1)	EMPLOIS (2)
	Industrie de la construction	998	2815
40	Constructeurs promoteurs et entrepreneurs généraux	216	640
41	Construction lourde et industrielle (travaux de génie)	105	240
42	Industries des entrepreneurs spécialisés	677	1865
44	Industries des services relatifs à la construction		70

Note 1 : Les dénombrements inférieurs à dix ne sont pas disponibles pour raison de confidentialité

Note 2 : Statistique Canada, Recensement 1996

Les **entrepreneurs généraux** regroupent autour de 22 % des emplois et des prestataires de l'industrie de la construction. Ainsi, le ratio prestataires / emplois est proche du ratio mesuré pour l'ensemble de l'industrie; soit 33,8 % (216 prestataires / 640 emplois).

Le secteur de la **construction lourde et industrielle** ne crée que 8,5 % des emplois existants dans le bâtiment. Par contre, le ratio prestataires / emplois s'élève ici à 43,8 %, soit 105 prestataires pour seulement 240 emplois. La relance du secteur compte autant sur le renouvellement du programme gouvernemental d'investissement dans les travaux d'infrastructures publiques que sur la reprise des investissements privés dans l'industrie manufacturière.

Les **entrepreneurs spécialisés** créent les deux tiers des emplois (1 865) et des prestataires (677) de l'industrie. L'ampleur du surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi se chiffre à 36,3 % des emplois.

Précisons que le secteur des **services relatifs à la construction**, qui ne procure que 70 emplois dans la MRC, compte toutefois moins de 10 prestataires.

**Tableau 12: Prestataires par secteur de l'industrie de la construction ⁽¹⁾
Région Mauricie, MRC de Francheville et CLE
Décembre 1999**

	Secteur de la construction	Trois- Rivières	Cap- Madeleine	Sainte- Geneviève	MRC	Mauricie
40	entrepreneurs généraux	85	99	32	216	434
41	construction lourde et industrielle	62	32	11	105	305
42	entrepreneurs spécialisés	343	282	52	677	1257
44	services relatifs à la construction	-	-	-	-	20

Note 1 : Les dénombrements de dix et moins ne sont pas disponibles pour raison de confidentialité

Il est à noter qu'une proportion particulièrement élevée des prestataires provenant de l'industrie de la construction résident sur le territoire du CLE de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, soit 9,5 %. Le CLE de Trois-Rivières en dessert 49,0 % et celui du Cap-de-la-Madeleine, 41,3 %.

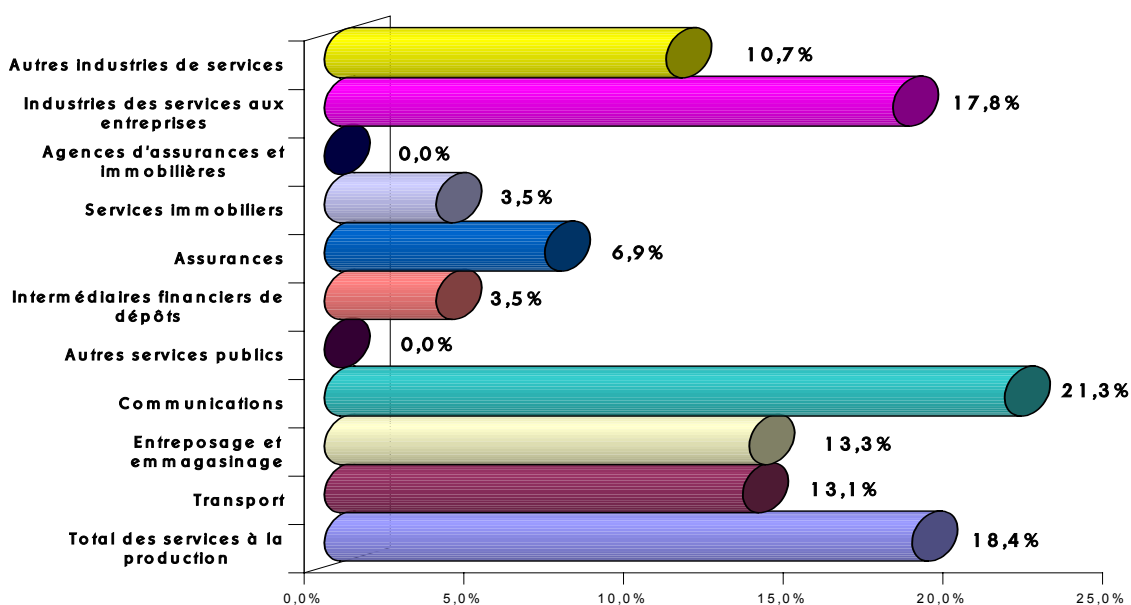
2.5 Services de support à la production

Les services de support à la production sont constitués des secteurs tertiaires dits *moteurs* de l'activité économique. Ce sont le transport et l'entreposage, les communications et autres services d'utilité publique, les services financiers, immobiliers et d'assurance, les différents services aux entreprises ainsi que divers autres services aux particuliers ou aux entreprises.

Rappelons que ces services de support à la production occupent 18 % des résidents de la MRC qui ont été recensés en emploi alors qu'en décembre 1999, quelque 1 100 prestataires provenaient des secteurs ici regroupés. Ainsi, le taux prestataires / emplois se chiffre à 10,7 %, soit un taux inférieur à celui mesuré pour l'ensemble des secteurs (11,6 %). Toutefois, ce ratio diffère de façon considérable entre les différents domaines des services de support à la production.

Ainsi, l'**industrie du transport et de l'entreposage**, avec près de 300 prestataires pour 1 705 emplois, affiche un taux de 17,6 %.

**Graphique 12: Ratio prestataires/emplois dans les services de support à la production - MRC de Francheville
Décembre 1999**



Dans le secteur des **communications et autres services publics**, dont l'électricité en particulier, alors que 2 535 emplois ont été recensés, seulement 136 prestataires ont été dénombrés en décembre dernier. Ce surplus de main-d'œuvre ne correspond donc qu'à 5,3 % des emplois.

Dans le domaine des **services financiers, immobiliers et d'assurances**, ce ratio est similaire à celui des services publics, soit 5,4 %. Seulement 129 prestataires pour 2 370 emplois sont rapportés. Il est à noter que dans les services immobiliers, ce taux grimpe toutefois à 21,3 % alors que dans les services d'assurances non intégrés aux institutions financières, il se situe à 13,3 %.

Les **services aux entreprises** regroupent autant des services comptables et informatiques que des services d'ingénierie et d'entretien industriel. Ensemble, ils regroupent 324 prestataires pour 2 475 emplois, ce qui donne un ratio de 13,1 %, donc légèrement supérieur à la moyenne (11,6 %).

Les **autres services** ici regroupés, aux entreprises et aux particuliers, sont très diversifiés. Ils cumulent dans la MRC, 1 160 résidents en emploi et 214 résidents prestataires de l'assurance-emploi. Il en résulte un surplus de main-d'œuvre relativement élevé de 18,4 %.

**Tableau 13: Prestataires et emplois par secteur des services de support à la production - MRC de Francheville
Décembre 1999**

CTI	Secteur d'activité économique	PAE (1)	EMPLOIS
	Services à la production	1099	10285
45	Industries du transport	296	1665
47	Entreposage et emmagasinage	-	40
48	Communications	43	1235
49	Autres services publics	93	1340
70	Intermédiaires financiers de dépôts	47	1335
73	Assurances	-	515
75	Services immobiliers	34	160
76	Agences d'assurances et immobilières	48	360
77	Services aux entreprises	324	2475
99	Autres services	214	1160

Note 1 : Les dénombrements inférieurs à dix ne sont pas disponibles pour raison de confidentialité

Les services de support à la production et les prestataires de l'assurance-emploi qui en proviennent sont fortement concentrés dans la portion urbaine de la MRC. Seulement 4,8 % des prestataires proviennent du territoire du CLE de Sainte-

Geneviève-de-Batiscan en comparaison de 36,5 % pour celui de Cap-de-la-Madeleine et surtout de 58,7 % à Trois-Rivières.

Tableau 14: Prestataires par secteur des services de support à la production ⁽¹⁾
Région Mauricie, MRC de Francheville et CLE,
Décembre 1999

CTI	Secteur d'activité économique	Trois-Rivières	Cap-Madeleine	Ste-Geneviève	MRC	Mauricie
45	Transport	169	99	28	296	650
46	Transport par pipelines	-	-	-	-	-
47	Entreposage et emmagasinage	-	-	-	-	12
48	Communications	30	13	-	43	61
49	Autres services publics	67	26	-	93	187
70	Intermédiaires financiers de dépôts	27	20	-	47	103
71	Crédit à la consommation et aux entreprises	-	-	-	-	17
72	Intermédiaires d'investissement	-	-	-	-	22
73	Assurances	-	-	-	-	-
74	Autres intermédiaires financiers	-	-	-	-	-
75	Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	18	16	-	34	70
76	Agences d'assurances et immobilières	29	19	-	48	67
77	Services aux entreprises	189	125	10	324	513
99	Autres services	116	83	15	214	376

Note 1 : Les dénombrements de dix et moins ne sont pas disponibles pour raison de confidentialité

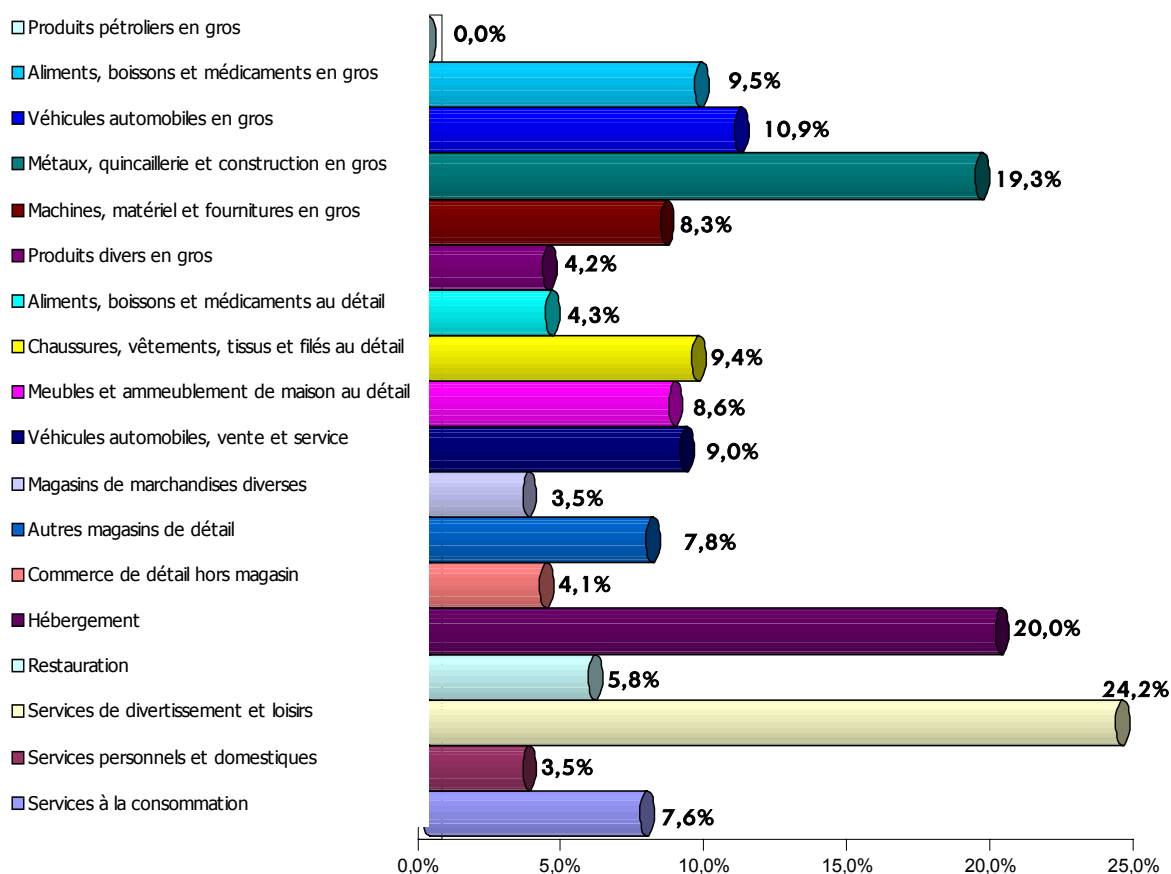
2.6 Services à la consommation

Ces services regroupent l'ensemble des commerces de gros et de détail, l'hébergement et la restauration, les divertissements et loisirs ainsi que les services personnels et domestiques.

À titre de rappel, ces services créent dans la MRC 28,8 % des emplois alors qu'ils regroupent 21,9 % des prestataires. Ces derniers, au nombre de 1 290, constituent un surplus de main-d'œuvre équivalent à seulement 7,7 % des emplois. Ce

taux remarquablement faible n'est pas tant attribuable à la stabilité des emplois qu'à leur forte précarité, ce qui diminue l'admissibilité à l'assurance-emploi.

Graphique 13: Ratio prestataires / emplois dans les services à la consommation - MRC de Francheville, Décembre 1999



Les **commerces de gros**, avec 227 prestataires et 2 175 emplois, affichent un surplus de main-d'œuvre prestataire à l'assurance-emploi équivalent à 10,4 % des emplois alors que dans le **commerce de détail**, ce ratio se limite à 6,7 %, soit 549 prestataires et 8 150 emplois.

En **hébergement et restauration**, le surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi se révèle aussi relativement restreint avec un équivalent à 7,3 % des emplois. Par contre, l'hébergement pris séparément accuse un taux de 20,0 % en comparaison de 5,8 % dans la restauration.

Les **divertissements et loisirs** qui cumulent 640 emplois génèrent aussi 155 prestataires, soit un ratio prestataires / emplois particulièrement élevé avec 24,2 %.

Dans les **services personnels et domestiques**, il n'y a que 51 prestataires pour 1 440 emplois, d'où un surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi parmi les plus faibles, soit 3,5 %.

**Tableau 15: Prestataires et emplois par secteur des services à la consommation
Région Mauricie, MRC de Francheville et CLE
Décembre 1999**

		PAE (1)	EMPLOIS
	Services à la consommation	1290	16765
50	Industries des produits agricoles commerce de gros	10	10
51	Industries des produits pétroliers commerce de gros	-	105
52	Industries des produits alimentaires boissons médicaments et tabac commerce de gros	19	200
55	Industries des véhicules automobiles pièces et accessoires commerce de gros	25	230
56	Industries des métaux articles de quincaillerie matériel de plomberie de chauffage et de construction	80	415
57	Industries des machines matériel et fournitures commerce de gros	66	800
59	Industries de produits divers commerce de gros	17	405
60	Industries des aliments boissons et médicaments commerce de détail	102	2385
61	Industries des chaussures vêtements tissus et filés commerce de détail	88	940
62	Industries des meubles appareils et accessoires d'ameublement de maison commerce de détail	39	455
63	Industries des véhicules automobiles pièces et accessoires vente et service	175	1940
64	Industries des magasins de marchandises diverses	29	825
65	Autres industries de magasins de détail	106	1360
69	Industries du commerce de détail hors magasin	10	245
91	Industries de l'hébergement	90	450
92	Industries de la restauration	228	3920
96	Industries de services de divertissements et loisirs	155	640
97	Industries des services personnels et domestiques	51	1440

Note 1 : Les dénombrements de dix et moins ne sont pas disponibles pour raison de confidentialité

Encore ici, ces services et ces prestataires sont fortement concentrés dans la portion urbaine de la MRC. Le territoire du CLE de Trois-Rivières regroupe 58,8 % des prestataires et celui de Cap-de-la-Madeleine, 38,5 %.

**Tableau 16: Prestataires par secteur des services à la consommation ⁽¹⁾
Région Mauricie, MRC Francheville et CLE
Décembre 1999**

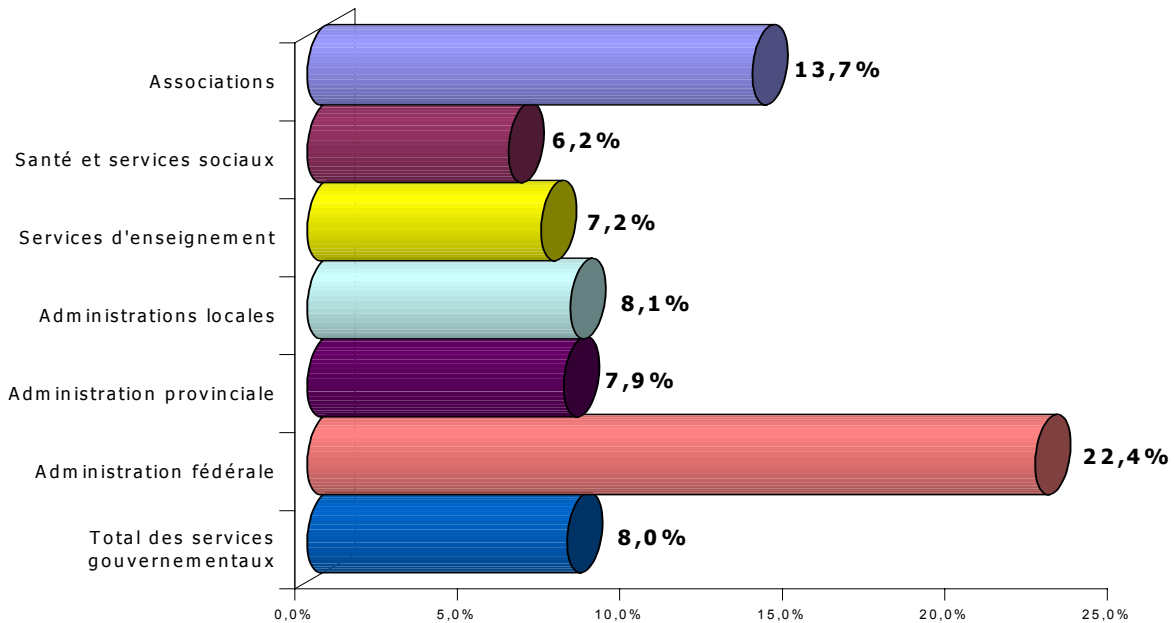
Code CTI	Secteur d'activité économique	Trois-Rivières	Cap-Madeleine	Ste-Geneviève	MRC Francheville	Mauricie
50	Industries des produits agricoles commerce de gros	-	10	-	10	27
51	Industries des produits pétroliers commerce de gros	-	-	-	0	23
52	Industries des produits alimentaires boissons médicaments et tabac commerce de gros	19	-	-	19	77
53	Industries du vêtement et de la mercerie commerce de gros	-	-	-	-	-
54	Industries des articles ménagers commerce de gros	-	-	-	-	-
55	Industries des véhicules automobiles pièces et accessoires commerce de gros	15	10	-	25	35
56	Industries des métaux articles de quincaillerie matériel de plomberie de chauffage et de construction	40	40	-	80	195
57	Industries des machines matériel et fournitures commerce de gros	38	28	-	66	140
59	Industries de produits divers commerce de gros	17	-	-	17	50
60	Industries des aliments boissons et médicaments commerce de détail	50	41	11	102	237
61	Industries des chaussures vêtements tissus et filés commerce de détail	54	34	-	88	145
62	Industries des meubles appareils et accessoires d'ameublement de maison commerce de détail	22	17	-	39	93
63	Industries des véhicules automobiles pièces et accessoires vente et service	90	74	11	175	364
64	Industries des magasins de marchandises diverses	29	-	-	29	70
65	Autres industries de magasins de détail	59	47	-	106	215
69	Industries du commerce de détail hors magasin	10	-	-	10	30
91	Industries de l'hébergement	46	44	-	90	341
92	Industries de la restauration	139	76	13	228	509
96	Industries de services de divertissements et loisirs	100	55	-	155	288
97	Industries des services personnels et domestiques	30	21	-	51	103

Note 1 : Les dénombrements à dix et moins ne sont pas disponibles pour raison de confidentialité

2.7 Services gouvernementaux

Les services gouvernementaux regroupent les services sociaux et de santé, l'enseignement ainsi que les administrations gouvernementales fédérale, provinciale et municipale. Ce domaine de services comptait dans la MRC de Francheville, en décembre 1999, quelque 1 300 prestataires à l'assurance-emploi alors que lors du dernier recensement, 16 300 résidants en emploi ont été recensés dans ces différents secteurs. Ainsi, le surplus de main-d'œuvre prestataire correspond à 8,0 % des emplois.

**Graphique 14: Ratio prestataires / emplois dans les services gouvernementaux - MRC de Francheville
Décembre 1999**



La précarité croissante des emplois dans les administrations gouvernementales se traduit par un ratio prestataires / emplois de 22,4 % au **palier fédéral**. Aux 790 emplois sectoriels recensés dans la MRC, s'ajoutent 177 prestataires licenciés par l'administration fédérale.

Au **palier provincial**, ce surplus se limite à 7,9 %, soit 89 prestataires pour 1 130 emplois. De même, au niveau des **administrations municipales**, 76 prestataires pour 935 emplois donnent un taux de 8,1 % .

Les **services d'enseignement** regroupent, dans la MRC, 394 prestataires et 5 510 emplois. Le surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi correspond donc à 7,2 % des emplois.

Dans les **services sociaux et de santé**, ce taux se révèle relativement faible, soit 6,2 %. Le surplus est de 436 prestataires pour 7 015 emplois.

Finalement, précisons que les **associations** sont classées dans les services gouvernementaux étant donné que leurs fonds proviennent majoritairement des gouvernements. Aux 920 emplois ainsi créés dans la MRC, 126 licenciements ont conduit à l'assurance-emploi.

Tableau 17 : Prestataires et emplois dans les services gouvernementaux - MRC de Francheville

CTI	Secteur d'activité économique	PAE	EMPLOIS (1)
	Services gouvernementaux	1298	16300
81	Services de l'administration fédérale	177	790
82	Services des administrations provinciales et territoriales	89	1130
83	Services des administrations locales	76	935
85	Services d'enseignement	394	5510
86	Services de soins santé et services sociaux	436	7015
98	Associations	126	920

Note 1 : Statistique Canada, Recensement 1996

À l'image des services à la consommation, les services gouvernementaux et les prestataires qu'ils génèrent sont concentrés à près de 95 % dans la zone urbaine de la MRC. Ces prestataires sont clients du CLE de Trois-Rivières dans une proportion de 56,2 %, du CLE du Cap-de-la-Madeleine dans 38,8 % des cas et du CLE de Sainte-Geneviève, dans seulement 4,9 %.

**Tableau 18 : Prestataires par secteur des services gouvernementaux ⁽¹⁾
Région Mauricie, MRC de Francheville et CLE
Décembre 1999**

Code CTI	Secteur d'activité économique	Trois-Rivières	Cap-Madeleine	Ste-Geneviève	MRC Francheville	Mauricie
81	Industries des services de l'administration fédérale	79	85	13	177	806
82	Industries des services des administrations provinciales et territoriales	50	39	-	89	226
83	Industries des services des administrations locales	17	59	-	76	203
84	Organismes internationaux et autres organismes extra-territoriaux	-	-	-	-	-
85	Industries des services d'enseignement	272	108	14	394	490
86	Industries des services de soins santé et des services sociaux	240	170	26	436	755
86	Industries des services de soins santé et des services sociaux	240	170	26	436	755
98	Associations	72	43	11	126	201

Note 1 : Les dénombrements de dix et moins ne sont pas disponibles pour raison de confidentialité

CHAPITRE 3

PROVENANCE ET POIDS DES PRESTATAIRES PAR NIVEAU ET GENRE DE COMPÉTENCE

La Classification nationale des professions (CNP) différencie 522 occupations et les classe en 4 niveaux de compétence et 9 genres de compétence. Comme pour la répartition des prestataires par secteur d'activité économique, leur répartition par niveau de compétence et par genre de compétence est tributaire du nombre d'emplois par niveau et par genre, compte tenu des mouvements de main-d'œuvre qui caractérisent chacun de ces niveaux et genres de compétence.

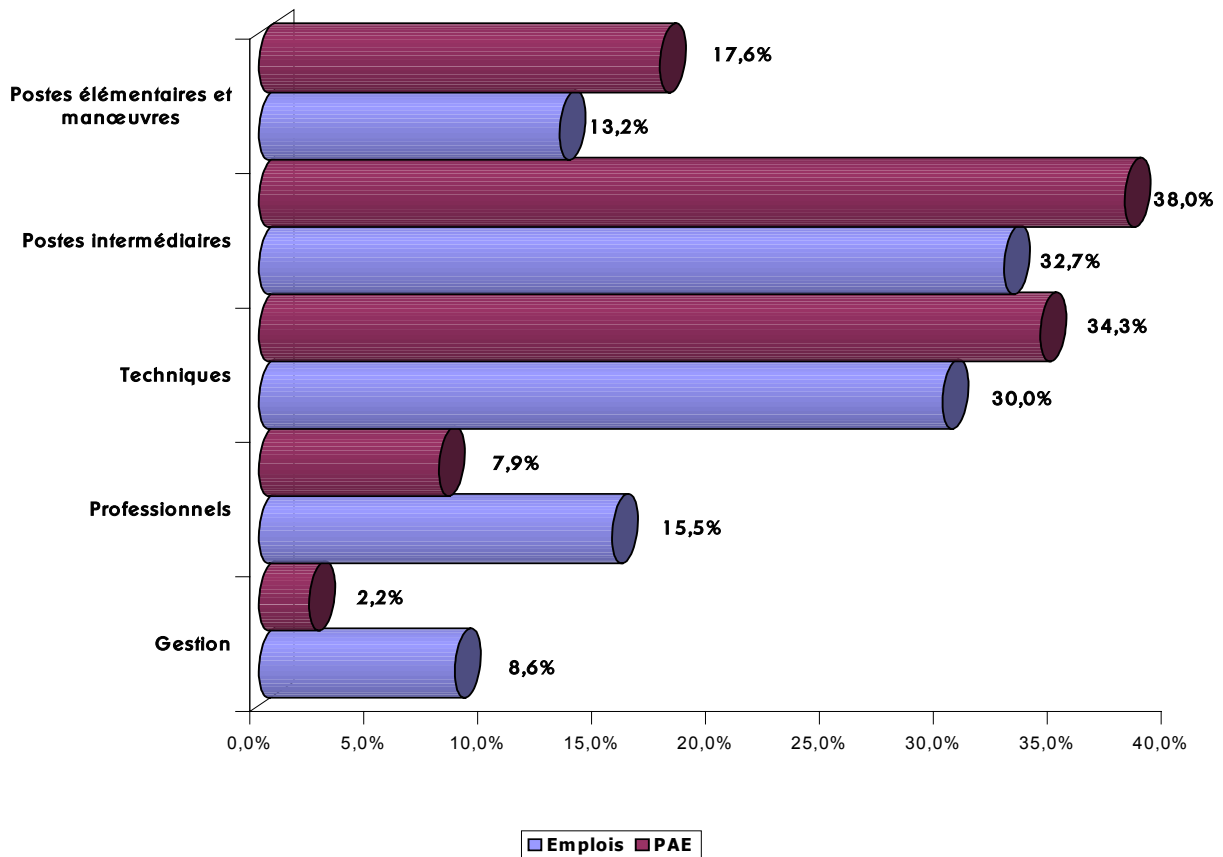
Or, la répartition des prestataires entre ces niveaux et genres de compétence se révèle substantiellement différente de celle des emplois. Il en résulte un ratio prestataires / emplois qui varie de façon très significative d'un niveau de compétence à l'autre et d'un genre de compétence à l'autre. Il est à noter que les occupations en gestion ne sont pas classées par niveau de compétence.

3.1 Répartition des prestataires par niveau de compétence et poids sur les emplois

Comme prévisible, les prestataires de l'assurance-emploi ont un niveau de compétence moins élevé que la main-d'œuvre en emploi. Toutefois, comme décrit dans le profil équivalent pour les prestataires de l'assistance-emploi, cet écart est beaucoup moins prononcé que pour les prestataires aptes au travail de l'assistance-emploi.

Ainsi, dans la MRC de Francheville, en décembre 1999, les postes élémentaires et de manœuvres du niveau de compétence le moins élevé, regroupent une portion plus grande des prestataires que des emplois, soit 17,6 % par rapport à 13,2 %. Au niveau professionnel, niveau de compétence le plus élevé, c'est l'inverse et l'écart de répartition va du simple au double, soit 8 % des prestataires versus 15,5 % des emplois. Pour les occupations en gestion (non classifiées dans un niveau de compétence comme tel), l'écart de répartition est de 1 pour 4, soit 2,2 % des prestataires versus 8,6 % des emplois.

**Graphique 15: Répartition des prestataires et des emplois par niveau de compétence - MRC de Francheville
Décembre 1999**



Aux niveaux de compétence médians, la répartition des prestataires et celle des emplois sont beaucoup plus semblables. Le niveau technique regroupe 34,3 % des prestataires versus 30,0 % des emplois et le niveau des postes intermédiaires, 38,0 % des prestataires versus 32,7 % des emplois.

Globalement, le poids des prestataires sur les emplois augmente à mesure que le niveau de compétence diminue. Les 1 192 prestataires de décembre 1999 ayant occupé un poste élémentaire ou de manœuvre correspondent à 15,5 % des 7 685 emplois de ce niveau de compétence dans la MRC. Aux niveaux technique et des postes intermédiaires, ce ratio avoisine les 13 % alors qu'au niveau professionnel puis en gestion, il descend progressivement à 5,9 % puis à 3,0 %

Graphique 16: Ratio prestataires / emplois par niveau de compétence - MRC de Francheville - Décembre 1999

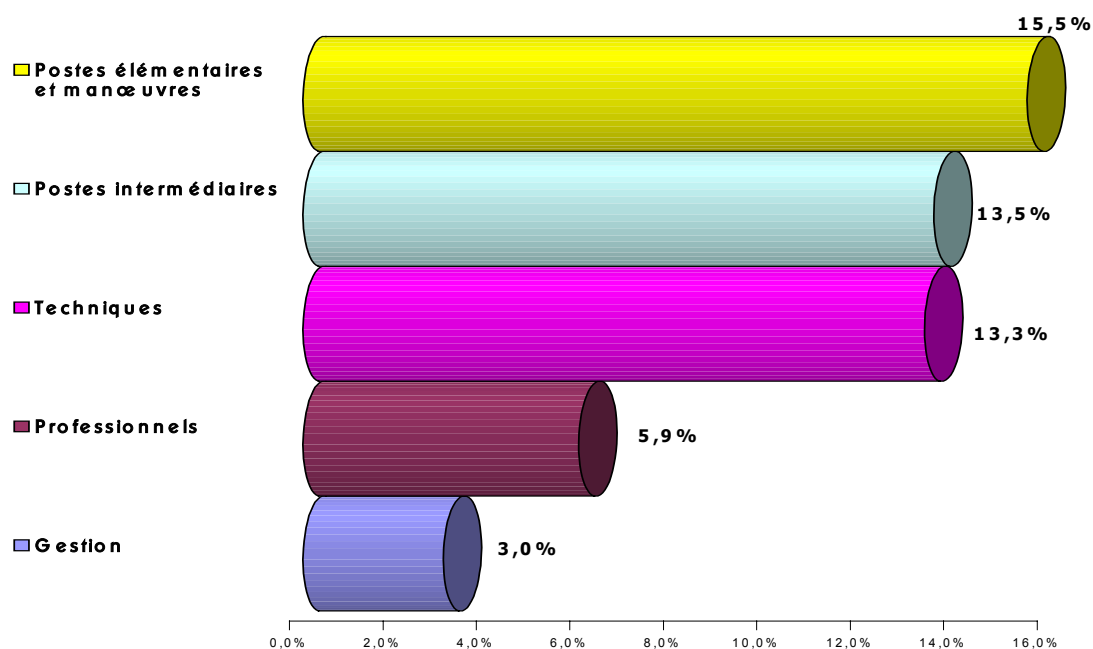


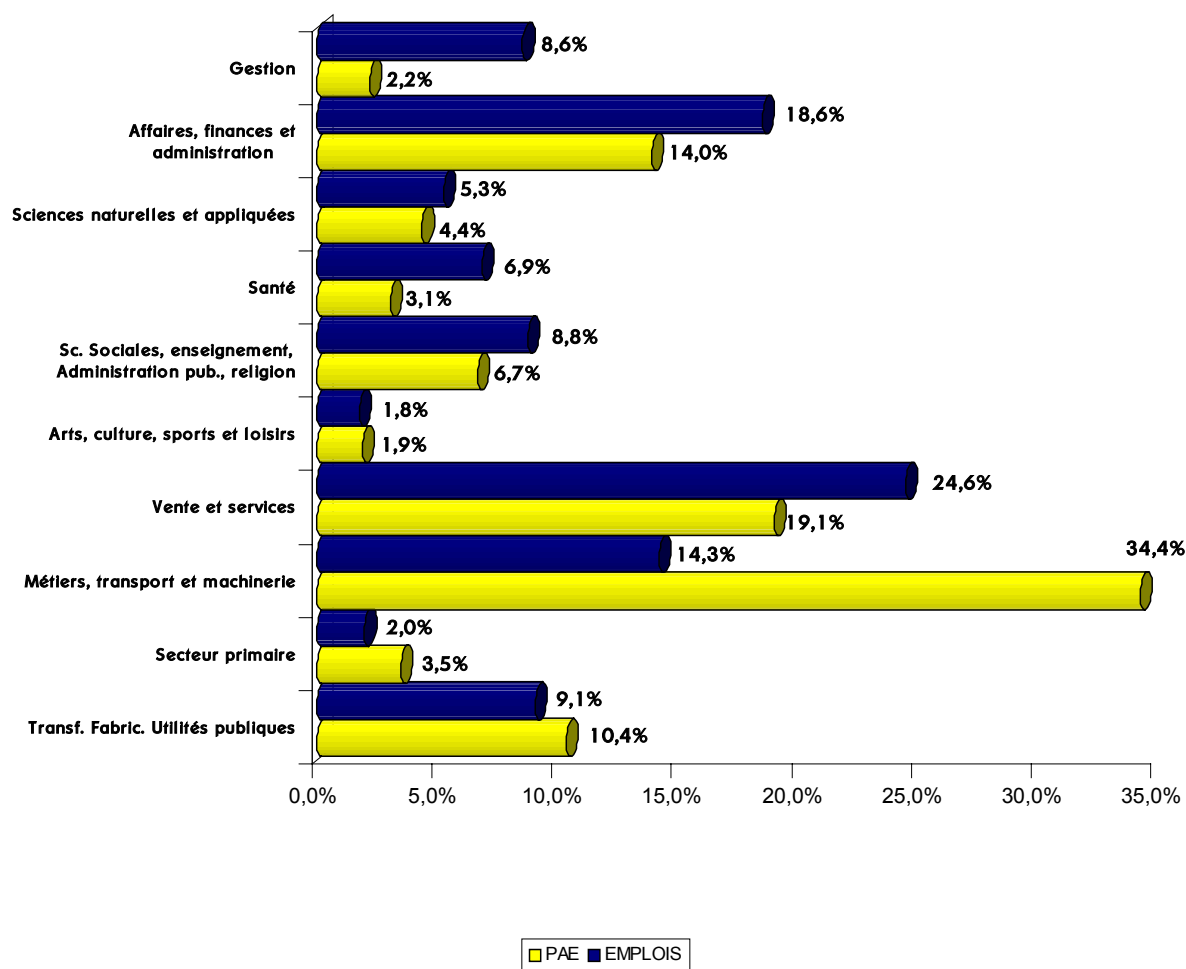
Tableau 19 : Prestataires et emplois par niveau de compétence Région Mauricie, MRC de Francheville et CLE Décembre 1999

Niveau de compétence	Prestataires de l'assurance-emploi				
	CLE de Trois-Rivières	CLE de Cap-de-la-Madeleine	CLE de Ste-Geneviève	MRC de Francheville	Région Mauricie
Total	3 669	2 556	552	6 777	14 425
GESTION	86	54	11	151	286
PROFESSIONNEL	351	153	30	534	914
TECHNIQUE	1 245	898	179	2 322	4 428
INTERMEDIAIRE	1 359	972	243	2 574	6 226
ELEMENTAIRE	624	479	89	1 192	2 563

3.2 Répartition des prestataires par genre de compétence et poids sur les emplois

Encore ici, certains genres de compétence regroupent une proportion beaucoup plus grande des prestataires que des emplois.

Graphique 17: Répartition des prestataires et des emplois par genre de compétence -MRC de Francheville - Décembre 1999



Ainsi, dans la MRC, en décembre dernier, 2 334 des 6 777 prestataires de l'assurance-emploi provenaient des **métiers liés au transport et à la machinerie**, soit plus du tiers (34,4 %), alors qu'au dernier recensement, 14,3 % des résidents en emploi oeuvraient dans ce domaine. En fait, le ratio prestataires \ emplois s'élève ici à 28,1 % en comparaison de 11,6 % en moyenne.

Le domaine de la **vente et des services** génère aussi une proportion élevée des prestataires, mais il regroupe toutefois une proportion beaucoup plus grande des emplois, soit 19,1 % des prestataires versus 24,6 % des emplois. Le poids des quelque 1 300 prestataires sur les emplois se situe donc en-deçà de la moyenne avec un ratio de 9,0 %.

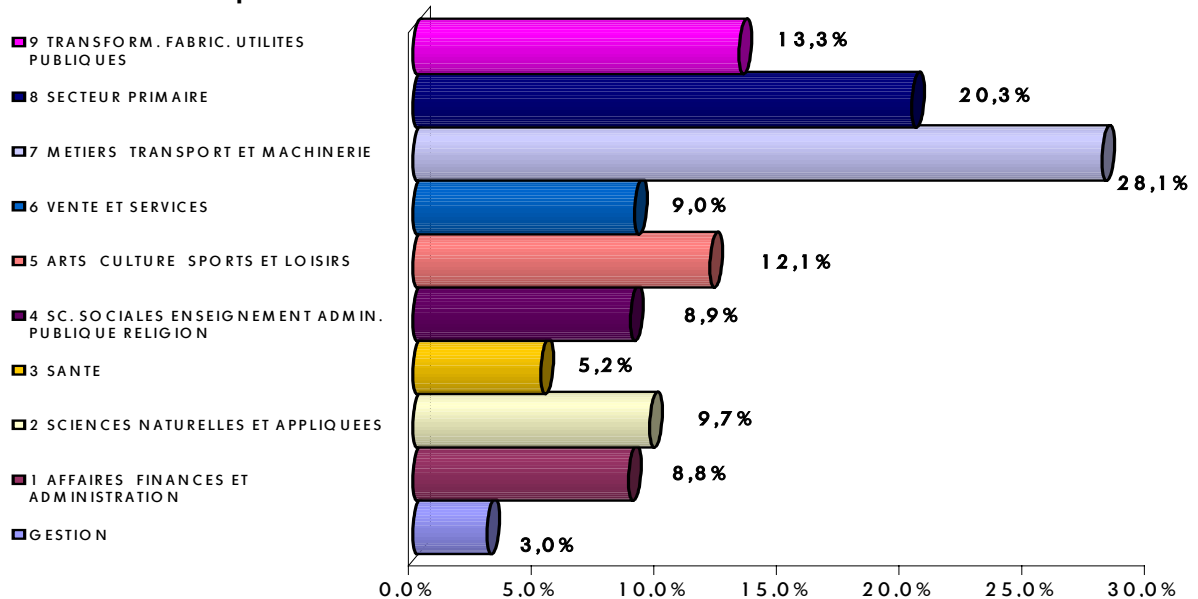
Le domaine des **affaires, finances et administration** regroupe aussi une proportion élevée des prestataires, 14,0 %, et une proportion encore plus grande des emplois, 18,6 %. Ainsi, ces 2 060 prestataires représentent que 8,8 % des emplois.

Le domaine de la **transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique** compte 705 prestataires pour 5 305 emplois, soit 10,4 % des prestataires et 9,1 % des emplois. En conséquence, le poids de ce surplus de main-d'œuvre correspond à 13,3 % des emplois.

Dans les **sciences sociales, l'enseignement et l'administration publique**, les 457 prestataires correspondent à 6,7 % des prestataires alors que ce genre de compétence regroupe 8,8 % des emplois. Il en résulte un ratio prestataires / emplois de 8,9 %.

Chacun des 4 autres domaines de compétence regroupent moins de 5 % des prestataires. Même si leur apport à l'assurance-emploi est relativement faible, il importe toutefois de noter que pour les compétences liées au **secteur primaire**, le poids des prestataires sur les emplois s'élève à 20,3 % et dans le domaine des **arts, culture, sports et loisirs**, à 12,1 %. Par opposition, ce ratio n'est qu'à 5,2 % dans le domaine de la **santé** et même à 3,0 % en **gestion** alors qu'il se situe à 9,7 % en **sciences naturelles et appliquées**.

Graphique 18: Ratio prestataires / emplois par genre de compétence - MRC de Francheville - Décembre 1999



**Tableau 20 : Prestataires et emplois par genre de compétence
Région Mauricie, MRC de Francheville et CLE
Décembre 1999**

CNP	Prestataires de l'assurance-emploi				
	CLE de Trois- Rivières	CLE de Cap-de- la-Made- leine	CLE de Ste- Geneviève	MRC de Francheville	Région Mauricie
TOTAL	3669	2556	552	6777	14425
GESTION	86	54	11	151	286
AFFAIRES FINANCES ET ADMINISTRATION	537	365	50	952	2060
SCIENCES NATURELLES ET APPLIQUEES	167	94	35	296	553
SANTE	109	89	10	208	372
SC. SOCIALES ENSEIGNE- MENT ADMIN. PUBLIQUE RELIGION	294	139	24	457	783
ARTS CULTURE SPORTS ET LOISIRS	92	37	-	129	208
VENTE ET SERVICES	749	478	70	1297	2726
METIERS TRANSPORT ET MACHINERIE	1147	947	240	2334	5113
SECTEUR PRIMAIRE	119	68	52	239	784
TRANSFORM. FABRIC. UTILITES PUBLIQUES	365	285	55	705	1532

CHAPITRE 4

RÉPARTITION DES PRESTATAIRES PAR OCCUPATION ET POIDS SUR LES EMPLOIS

La Classification nationale des professions (CNP) classe aussi les 522 occupations selon 22 grands groupes d'occupations définis à partir du niveau et du genre de compétence.

4.1 Répartition des prestataires par grands groupes d'occupation et poids sur les emplois

Cette matrice de classification présentée au tableau suivant, dénombre par grand groupe, les prestataires (au numérateur) par rapport au nombre d'emplois (au dénominateur).

**Tableau 21 : Prestataires et emplois selon la matrice de la CNP
MRC de Francheville - Décembre 1999**

NIVEAU DE COMPÉ- TENCE	GENRE DE COMPÉTENCE								
	Affaires, Finance et Administra- tion	Sc. Natu relles et appli- quées	Secteur de la santé	Sc. Sociales, enseign.,, administ. pub. et religion	Arts, culture, sports et loisirs	Vente et services	Métiers, transport et machinerie	Secteur primaire	Transfor- mation, fabrica- tion et service d'utilité publique
Gestion	23/485								
	132/4515								
Professionnel	44/905	64/1270	49/2005	315/4480	55/375				
Technique	357/3400	232/1795	88/1115	142/675	74/690	240/3130	1104/5020	37/695	33/945
Intermédiaire	459/6530		61/880			568/5725	1029/2650	105/295	255/2990
Élémentaire						489/5495	201/640	88/180	414/1370

Deux grands groupes professionnels cumulent un nombre de prestataires nettement plus élevé que les autres :

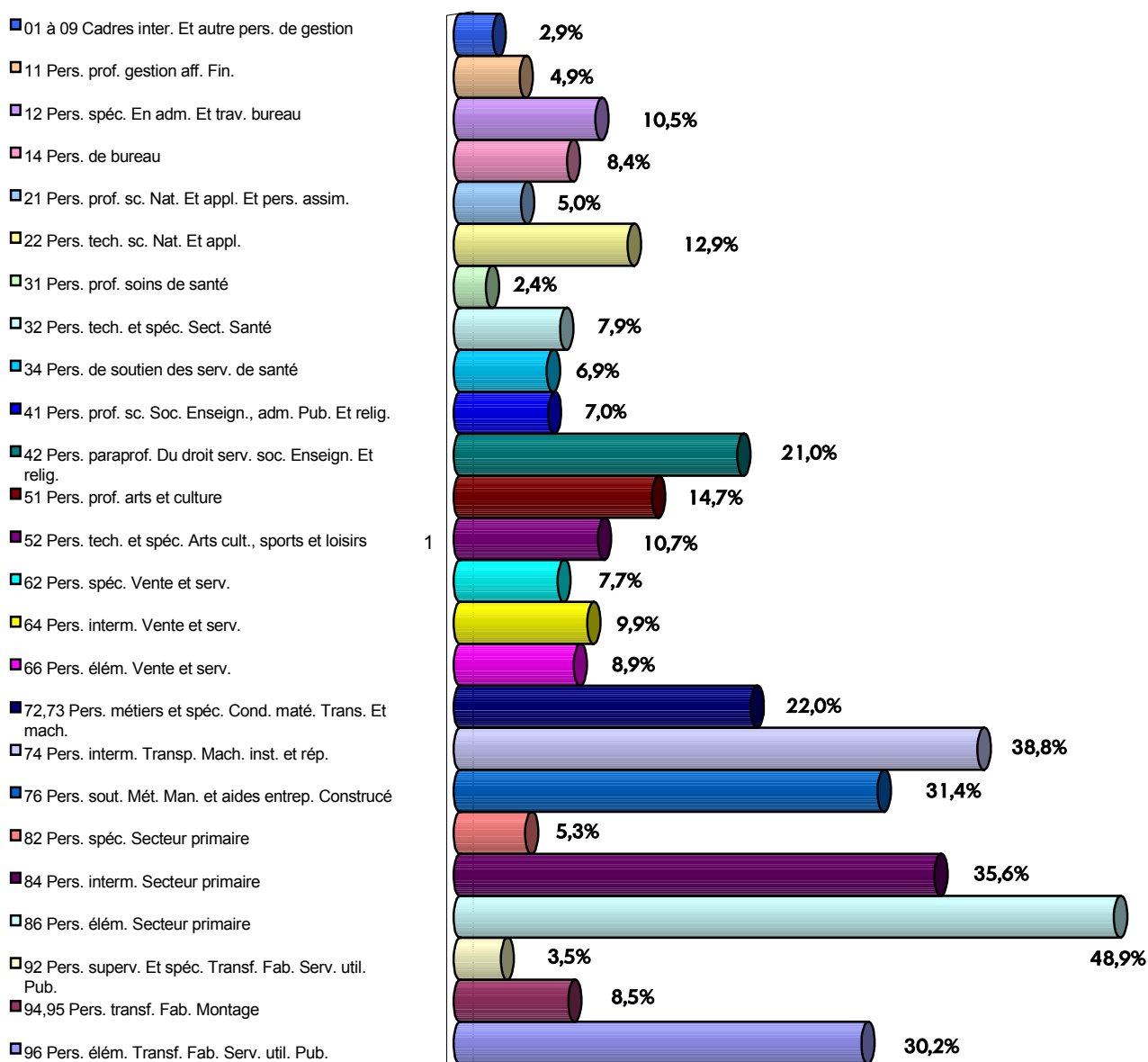
- le *personnel spécialisé et de métier dans la conduite de matériel de transport et de la machinerie* avec 1 104 prestataires, soit 16,3 % d'entre eux;

- le *personnel intermédiaire en transport, machinerie, installation et réparation* avec 1 029, soit 15,2 %.

Comme précisé antérieurement, les travailleurs de la construction constituent une proportion élevée de ces deux groupes de prestataires.

Encore ici, par groupe d'occupations, la répartition des prestataires diffère substantiellement de celle des emplois. Il en résulte des variations importantes dans les ratio prestataires / emplois. Ces variations sont illustrés au graphique qui suit.

**Graphique 19 : Ratio prestataires / emplois par grand groupe professionnel – MRC de Francheville
MEC de Francheville**



On remarquera que seulement 8 des 22 grands groupes affichent un ratio prestataires / emplois supérieur à la moyenne qui se situe à 11,6 %. En fait, 7 de ces 8 groupes ont un taux supérieur à 20 %. Ils sont donc nettement caractérisés par un fort surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi. Ce sont, par ordre de grandeur de ce surplus :

- *personnel élémentaire du secteur primaire* : 48,9 %
- *personnel intermédiaire en transport, machinerie, installation et réparation* : 38,8 %
- *personnel intermédiaire du secteur primaire* : 35,6 %
- *personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides en construction* : 31,4 %
- *personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique* : 30,2 %
- *personnel spécialisé et de métier en transport et conduite de machinerie industrielle* : 22,0 %.

À l'opposé, 6 autres grands groupes se démarquent de la moyenne avec des surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi n'équivalant qu'à 5 % ou moins des emplois. Ce sont :

- *cadres supérieurs* : 0,0%
- *personnel professionnel des soins de santé* : 2,4 %
- *cadres intermédiaires et personnel en gestion* : 2,9 %
- *personnel spécialisé et de supervision dans la fabrication, la transformation et les services d'utilité publique* : 3,5 %
- *personnel professionnel en gestion des affaires et finances* : 4,9 %
- *personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées* : 5,0 %.

4.2 Répartition des prestataires par occupation et poids sur les emplois

Globalement, les occupations significativement présentes sur le territoire qui comptent relativement peu de prestataires à l'assurance-emploi offrent de meilleures opportunités de réemploi rapide et sont moins à risque de chômage de longue durée. L'inverse est aussi vrai pour les occupations cumulant un nombre relativement élevé de prestataires. Toutefois, certaines occupations pourraient ne pas générer de prestataires parce que le régime de travail ne permet pas aux travailleurs licenciés de se rendre admissibles aux prestations. Le ratio prestataires / emplois demande donc à être considéré avec d'autres paramètres pour statuer sur les probabilités de réemploi rapide ou de chômage de longue durée par occupation.

Pour fins de confidentialité, les données par occupation par territoire de CLE, transmises à Emploi-Québec par DRHC en provenance du fichier administratif sur les prestataires de l'assurance-emploi, excluent les dénombrements inférieurs à 10. Ainsi, seulement 4 990 des 6 777 prestataires de décembre 1999 sont répartis par occupation par territoire de CLE, soit un peu moins des trois quarts (73,7%). Sur cette base, ces derniers sont concentrés dans seulement 88 des 522 occupations répertoriées dans la CNP. Ainsi, dans les occupations non listées ici, les surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi sont très faibles, en valeur absolue. Toutefois, le niveau d'emploi peut aussi être très faible dans plusieurs de ces occupations et ainsi, le ratio prestataires / emplois peut quand même être élevé.

**Tableau 22 : Prestataires et emplois selon la CNP
Région Mauricie, MRC de Francheville et CLE
Décembre 1999**

CNP	Prestataires de l'assurance-emploi ⁽¹⁾					MRC de Francheville	
	CLE de Trois-Rivières	CLE de Cap-de-la-Madeleine	CLE de Sainte-Genève	MRC de Francheville	Région Mauricie	Emplois ⁽²⁾	PAE / Emplois (%)
Total	3669	2556	552	6777	14425	58255	11,6%
00 Cadres supérieurs	-	-	-	0	28	485	0,0%
0621 Directeurs de la vente au détail	26	12	-	38	75	1400	2,7%
0631 Dir restauration + services alimentaires	12	-	-	12	45	480	2,5%
01 à 09 Cadres inter. et autre pers. de gestion	81	51	-	132	266	4515	2,9%
1111 Vérificateurs et comptables	16	-	-	16	39	465	3,4%
11 Pers. prof. gestion aff. fin.	31	13	-	44	72	905	4,9%
1221 Agents d'administration	25	11	-	36	58	160	22,5%
1222 Adjointes de direction	16	-	-	16	43	10	160,0%
1241 Secrétaires (sauf juridique + médical)	120	82	14	216	389	1890	11,4%
1243 Secrétaires médicales	15	-	-	15	51	410	3,7%
12 Pers. spéc. en adm. et trav. bur.	211	128	18	357	638	3400	10,5%
1411 Commis de travail général de bureau	81	71	-	152	564	625	24,3%
1414 Réceptionnistes et standardistes	29	20	-	49	95	450	10,9%
1424 Téléphonistes	17	-	-	17	30	140	12,1%

CNP	Prestataires de l'assurance-emploi (1)					MRC de Francheville	
	CLE de Trois-Rivières	CLE de Cap-de-la-Madeleine	CLE de Sainte-Geneviève	MRC de Francheville	Région Mauricie	Emplois (2)	PAE / Emplois (%)
1431 Commis a la comptabilité et pers assimile	23	27	-	50	98	1425	3,5%
1433 Caissiers des services financiers	21	20	-	41	99	445	9,2%
1441 Commis de soutien administratif	15	13	-	28	93	240	11,7%
1453 Commis serv clients renseign. + pers ass	20	-	-	20	50	680	2,9%
1472 Magasiniers et commis aux pièces	32	15	-	47	74	240	19,6%
14 Pers. de bureau	295	224	30	549	1350	6530	8,4%
21 Pers. prof. sc. nat. et appl. et pers. assim.	40	14	10	64	122	1270	5,0%
2225 Tech + spec aménag. paysager+horticulture	26	16	13	55	84	80	68,8%
2231 Technologues et techniciens en génie civil	20	15	-	35	68	125	28,0%
22 Pers. techn. sc. nat. et appl.	127	80	25	232	431	1795	12,9%
3152 Infirmiers dipl mes	24	13	-	37	79	1150	3,2%
31 Pers. prof. soins de santé	33	16	-	49	96	2005	2,4%
3233 Infirmiers auxiliaires autorises	20	18	-	38	60	390	9,7%
32 Pers. techn. et spéc. sect. santé	43	45	-	88	139	1115	7,9%
3413 Aides et auxiliaires médicaux	28	23	-	51	116	740	6,9%
34 Pers. de soutiens des serv. de santé	33	28	-	61	137	880	6,9%
4121 Professeurs d'université	27	-	-	27	43	465	5,8%
4131 Prof coll + instructeurs formation prof	36	16	-	52	120	740	7,0%
4141 Professeurs au niveau secondaire	67	29	-	96	161	1055	9,1%
4142 Instituteurs maternelle + niveau primaire	42	21	-	63	116	920	6,8%

CNP	Prestataires de l'assurance-emploi (1)					MRC de Franche-ville	
	CLE de Trois-Rivières	CLE de Cap-de-la-Madeleine	CLE de Sainte-Geneviève	MRC de Franche-ville	Région Mauricie	Emplois (2)	PAE / Emplois (%)
41 Pers. prof. sc. soc. enseign. adm. publ. et relig.	208	94	13	315	547	4480	7,0%
4212 Trav des serv communautaires et sociaux	26	10	-	36	78	155	23,2%
4214 Éducateurs de la petite enfance	23	-	-	23	59	60	38,3%
4215 Professeurs + instructeurs en éduc spéc	24	15	-	39	53	305	12,8%
42 Pers. paraprof. du droit serv. soc. enseign. et relig.	86	45	11	142	236	675	21,0%
5124 Prof relations publiques + communications	10	-	-	10	16	70	14,3%
51 Pers. prof. arts et culture	39	16	-	55	77	375	14,7%
5254 Instruct + resp des prog sports + loisirs	14	-	-	14	28	255	5,5%
52 Pers. techn. et spéc. arts cult. sports et loisirs	53	21	-	74	131	690	10,7%
6211 Superviseurs vente au détail	12	-	-	12	32	100	12,0%
6241 Chefs	15	-	-	15	43	145	10,3%
6242 Cuisiniers	66	40	-	106	268	890	11,9%
6261 Agents de police (sauf cadres supérieurs)	11	-	-	11	24	310	3,5%
62 Pers. spéc. vente et serv.	142	83	15	240	516	3130	7,7%
6411 Représentants ventes non-tech + en gros	35	14	-	49	84	595	8,2%
6421 Vendeurs +commis-vendeurs vente au détail	134	96	15	245	520	2240	10,9%
6441 Guides touristiques et guides itinérants	10	-	-	10	23	15	66,7%
6452 Barmans	25	14	-	39	89	235	16,6%
6453 Serveurs d'aliments et de boissons	44	35	-	79	197	1115	7,1%
6464 Personnel exclusif aux Forces armées	11	-	-	11	30	105	10,5%
6471 Aides fam de soutien a domicile+pers ass	-	10	-	10	36	85	11,8%

CNP	Prestataires de l'assurance-emploi (1)					MRC de Franche-ville	
	CLE de Trois-Rivières	CLE de Cap-de-la-Madeleine	CLE de Sainte-Geneviève	MRC de Franche-ville	Région Mauricie	Emplois (2)	PAE / Emplois (%)
6472 Aides-enseignants primaire + secondaire	15	-	-	15	34	165	9,1%
64 Pers. interm. vente et serv.	334	201	33	568	1144	5725	9,9%
6611 Caissiers	42	26	-	68	169	13330	0,5%
6622 Commis d'épicerie et étalagistes	14	-	-	14	53	520	2,7%
6623 Autre personnel élémentaire de la vente	25	17	-	42	56	120	35,0%
6641 Serveurs comptoir + préparateurs aliments	31	22	-	53	121	395	13,4%
6642 Aides-cuisiniers + aides dans serv alim	41	31	-	72	158	615	11,7%
6651 Gardiens de sécurité + personnel assimilé	21	18	-	39	81	295	13,2%
6661 Nettoyeurs	20	19	-	39	103	695	5,6%
6663 Concierges et concierges d'immeubles	41	29	-	70	176	820	8,5%
66 Pers. élém. vente et serv.	273	194	22	489	1066	5495	8,9%
7231 Machinistes + ver. usinage + outillage	23	10	-	33	70	260	12,7%
7241 Electriciens(sf indus + réseaux elect)	29	23	-	52	95	245	21,2%
7242 Electriciens industriels	10	-	-	10	34	235	4,3%
7251 Plombiers	14	-	-	14	52	65	21,5%
7252 Tuyauteurs monteurs app chauffage+gicleur	24	18	-	42	58	130	32,3%
7261 Tôliers	15	21	-	36	57	55	65,5%
7271 Charpentiers-menuisiers	69	71	20	160	334	375	42,7%
7272 Ebénistes	18	17	-	35	87	100	35,0%
7281 Briqueteurs-macons	14	29	-	43	64	45	95,6%
7282 Cimentiers-finisieurs	14	-	-	14	29	30	46,7%
7291 Couvreurs et poseurs de bardeaux	12	10	-	22	61	40	55,0%
7294 Peintres et décorateurs	13	16	-	29	50	80	36,3%
7311 Méca de chantier +industriels(sf textile)	39	39	14	92	146	460	20,0%
7312 Mécaniciens d'équipement lourd	12	-	-	12	59	105	11,4%

CNP	Prestataires de l'assurance-emploi (1)					MRC de Franche-ville	
	CLE de Trois-Rivières	CLE de Cap-de-la-Madeleine	CLE de Sainte-Geneviève	MRC de Franche-ville	Région Mauricie	Emplois (2)	PAE / Emplois (%)
7321 Méca techn + rép véhicules automobiles	37	26	-	63	127	615	10,2%
7322 Débosseleurs + réparateurs de carrosserie	14	13	-	27	58	165	16,4%
7342 Tailleurs couturiers fourreurs + modistes	18	23	10	51	125	205	24,9%
7351 Méca de machines fixes + op machines aux	14	-	-	14	43	195	7,2%
72, 73 Pers. métiers et spéc. conduite matér. transp. et mach.	544	465	95	1104	2132	5020	22,0%
7411 Conducteurs de camions	74	41	22	137	423	780	17,6%
7412 Conducteur d'autobus + op de metro +autre	62	42	13	117	219	290	40,3%
7414 Chauffeurs-livreurs	32	17	-	49	89	575	8,5%
7421 Conducteurs d'équipement lourd (sf grues)	40	32	15	87	273	220	39,5%
7433 Matelots- pont transport voies navigables	10	-	-	10	15	35	28,6%
7441 Pers instal entretien + rép équip res+com	14	-	-	14	42	80	17,5%
7451 Débardeurs	13	-	-	13	26	55	23,6%
7452 Manutentionnaires	259	227	64	550	1379	365	150,7%
74 Pers. interm. transp. mach. install. et répar.	519	391	119	1029	2534	2650	38,8%
7611 Aides soutien des métiers + man construc	42	31	16	89	236	245	36,3%
7621 Man a l'entretien des travaux publics	31	50	10	91	153	250	36,4%
76 Pers. sout. mét. man. et aides entrepr. constr.	84	91	26	201	447	640	31,4%
8254 Prop-exp + gestion. pepinieres + de serre	10	-	-	10	24	30	33,3%
82 Pers. spéc. secteur primaire	23	14	-	37	125	695	5,3%
8422 Ouvriers sylviculture +exploit forestière	25	11	-	36	205	10	360,0%
8431 Ouvriers agricoles	21	11	20	52	136	235	22,1%
84 Pers. interm. secteur primaire	48	25	32	105	429	295	35,6%

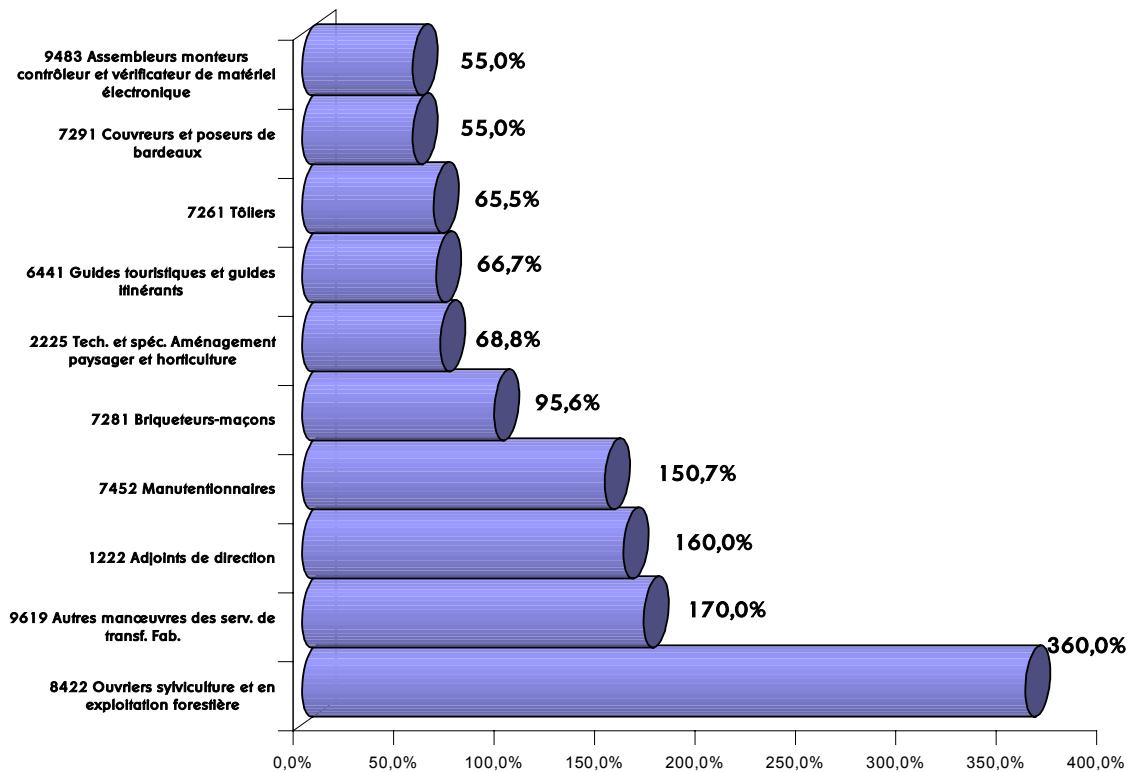
CNP	Prestataires de l'assurance-emploi (1)					MRC de Franche-ville	
	CLE de Trois-Rivières	CLE de Cap-de-la-Madeleine	CLE de Sainte-Geneviève	MRC de Franche-ville	Région Mauricie	Emplois (2)	PAE / Emplois (%)
8612 Man aménagement paysager + entretien terrains	29	17	-	46	96	120	38,3%
8616 Manœuvres de l'exploitation forestière	13	-	-	13	104	35	37,1%
86 Pers. élém. secteur primaire	48	29	11	88	230	180	48,9%
92 Pers. superv. et spéc. transform. fabric. serv. util. publ.	16	17	-	33	80	945	3,5%
9433 Opérateurs de mach ds fab+ finition papier	35	26	-	61	67	170	35,9%
9451 Conducteurs de machines a piquer	34	30	-	64	245	585	10,9%
9483 Assembleurs monteurs contr l+ver mat elec	11	-	-	11	22	20	55,0%
9510 Soudeurs / soudeuses	48	33	-	81	169	375	21,6%
94, 95 Pers. transform. fabric. montage	130	103	22	255	632	2990	8,5%
9614 Manœuvres traitement pates + papiers	47	29	-	76	143	545	13,9%
9619 Autres manœuvres des serv de transfab	153	127	26	306	580	180	170,0%
96 Pers. élém. transform. fabric. serv. util. publ.	219	165	30	414	820	1370	30,2%

Note 1 : Les dénombrements inférieurs à dix ne sont pas disponibles pour raison de confidentialité

Note 2 : Statistique Canada, Recensement de 1996

À partir des données du précédent tableau, voici l'illustration graphique du ratio prestataires / emplois pour les 10 occupations ayant le plus fort surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi. En référence à cet unique paramètre, ces occupations sont donc les plus à risque de chômage de longue durée. Il est à noter que dans ces occupations, le surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi est au moins supérieur à plus de la moitié des emplois.

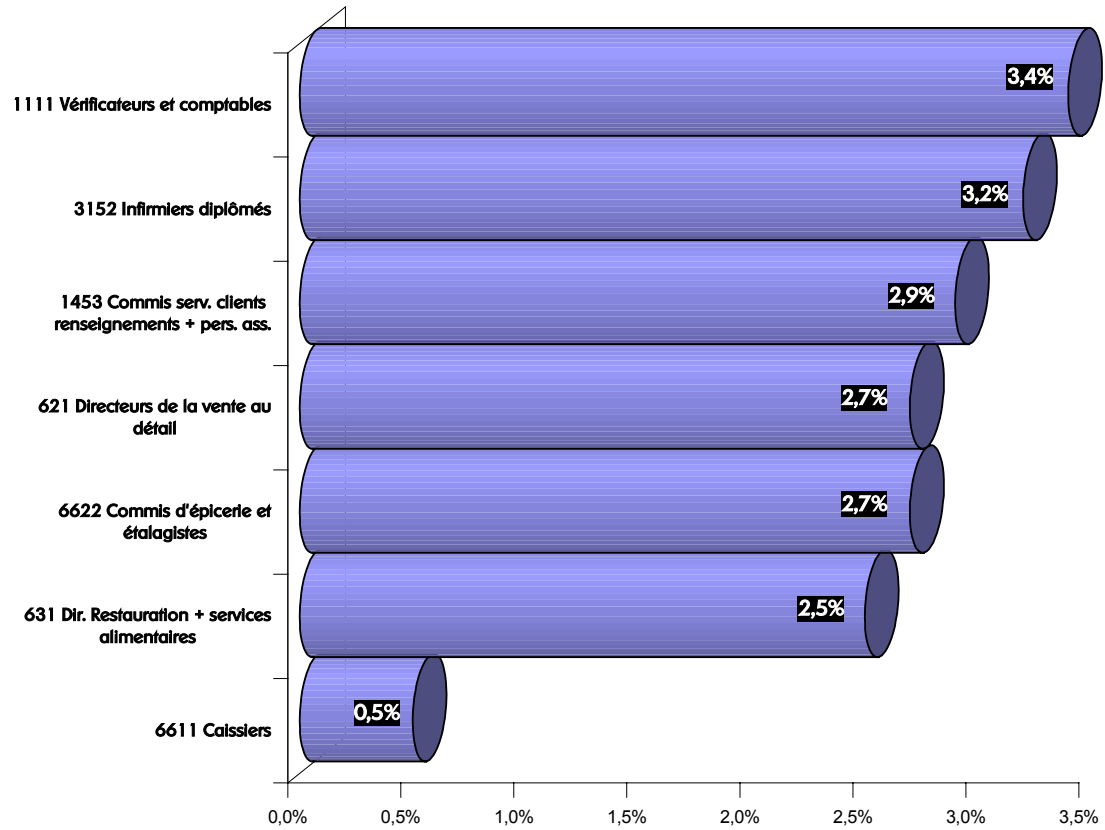
**Graphique 20: Ratio prestataires / emplois les plus faibles
MRC de Francheville - Décembre 1999**



Voici l'illustration graphique équivalente pour les 10 occupations affichant les plus faibles surplus de main-d'œuvre à l'assurance-emploi. Dans ces occupations, les prestataires représentent moins de 5 % des emplois. Ainsi, en référence au ratio prestataires / emplois, ces occupations offrent les meilleures opportunités de réemploi rapide et les plus faibles risques de chômage de longue durée.

Rappelons toutefois que les données pour les occupations non listées au tableau précédent ne sont pas disponibles, pour fin de confidentialité, parce qu'elles cumulent moins de 10 prestataires dans l'un ou l'autre des CLE de la MRC.

**Graphique 21: Ratio prestataires / emplois les plus faibles
MRC de Francheville - Décembre 1999**



CHAPITRE 5

PROFIL DES PRESTATAIRES ET REPÉRAGE DES CLIENTÈLES PRESTATAIRES

La production du présent profil, comme de son équivalent pour les prestataires de l'assistance-emploi, s'inscrit dans le contexte d'une expérimentation pilote pour la généralisation de l'implantation d'Observatoires locaux de l'emploi au sein des Centres locaux d'emploi.

Pour ces profils, l'expérimentation visait à développer l'arrimage de ces produits d'information sur le marché du travail avec les critères de repérage des clientèles prestataires. Les efforts de développement portent donc sur la caractérisation des différents sous-groupes de prestataires constitués par les différents critères de repérage de la clientèle.

Précisons qu'une première génération de profils a été produite en juin 1999. Les informations alors rendues disponibles se sont révélées utiles à plusieurs fins, principalement pour le support au repérage des clientèles prestataires pour l'exercice annuel de planification et pour les ententes relatives à la référence de prestataires à Emploi-Québec. De plus, les surplus de main-d'œuvre prestataire par occupation ont en outre permis de documenter les décisions d'engagement relatives aux ajouts de main-d'œuvre qualifiée. En fait, les profils de première génération ont permis de préciser les attentes quant à leurs utilités.

Les développements réalisés dans ces profils de deuxième génération visant un meilleur arrimage avec les critères du dispositif de repérage des clientèles prestataires ont évidemment profité de l'évolution des banques de données électroniques disponibles sur les prestataires. Toutefois, ces développements sont aussi fortement caractérisés par l'évolution même du dispositif de repérage au sein d'Emploi-Québec.

En fait, suite à des impératifs corporatifs tels le recentrage sur la mission et les obligations de résultats inhérentes à l'entente fédérale-provinciale, ce sont les cibles de repérage qui se sont transformées. Le dispositif doit maintenant permettre de différencier la clientèle offrant de bonnes opportunités de réemploi rapide et celle à risque élevée de chômage de longue durée, et ce, par catégorie

de prestataires et avec discrimination positive pour certains groupes sociodémographiques. Pourtant, cette probabilité de réemploi rapide ou de chômage de longue durée n'est pas l'objet d'une mesure spécifique; elle est dérivée des perspectives professionnelles régionales.

Les analyses réalisées dans cette seconde génération de profils sur la clientèle prestataire, principalement celles pour quantifier et caractériser les surplus de main-d'œuvre prestataire selon différents critères de repérage ont suscité une réflexion sur l'estimation actuelle de cette probabilité et sur une mesure qui lui soit spécifique. Plusieurs des variables prises en compte dans l'établissement des perspectives professionnelles influent de façon désordonnée sur cette probabilité.

Il apparaît qu'avec une mesure spécifique de cette probabilité, le choix d'indicateurs caractéristiques des occupations offrant de bonnes perspectives de réemploi rapide ou de chômage de longue durée permettrait d'atténuer fortement les imprécisions inhérentes à l'estimation actuelle de celle-ci.

5.1 Dispositif de repérage

À l'origine, les critères du dispositif de repérage étaient de nature autant socio-démographique que socioprofessionnelle. Ces critères sociodémographiques sont le sexe, l'âge, le type de ménage, le lieu de résidence ainsi que certaines caractéristiques constituant des clientèles particulières, soit handicapées, judiciairisées ou immigrantes. Au plan socioprofessionnel, ces critères de repérage sont la scolarité, l'expérience de travail et de chômage, l'occupation, le secteur d'activité, le taux de salaire et le motif de cessation d'emploi.

Si l'ensemble de ces critères sont à considérer à l'étape de la prestation de services à la clientèle, plusieurs ne peuvent être retenus aux étapes préalables du repérage des clientèles prestataires. Ces étapes de repérage préalables à la prestation des services à la clientèle sont, en outre, celle de l'élaboration annuelle du plan d'action régional et des programmations d'activités locales ainsi que celle de l'élaboration des ententes relatives à la référence à Emploi-Québec de prestataires de l'assurance-emploi et de l'assistance-emploi. Si, à l'étape du counselling d'emploi, la source d'information est le client, lors des étapes antérieures de repérage, les sources d'information sont statistiques et il n'y a pas de données valides sur plusieurs de ces critères. De plus, alors qu'en entrevue avec un client, il est possible d'analyser l'influence de chacun de ces critères sur la probabilité de son réemploi rapide ou de son chômage de longue durée, aux étapes préalables, seuls les critères ayant toujours une même influence sur cette probabilité sont à utiliser.

Or, avec le centrage sur la mission d'Emploi-Québec, le repérage est d'abord à différencier pour les clientèles prestataires ayant de bonnes opportunités de réemploi rapide et celles à risque élevé de chômage de longue durée. À cet égard,

c'est l'occupation recherchée qui s'impose désormais comme premier critère de repérage. En fait, les critères sociodémographiques sont maintenant à considérer comme des facteurs de discrimination positive parmi les clientèles repérées par occupation, soit pour des participations de courte durée visant un réemploi rapide, soit pour des participations plus onéreuses de plus longue durée, en préparation à l'emploi, visant à contrer un risque élevé de chômage de longue durée.

Ainsi, le présent profil de même que son équivalent pour la clientèle prestataire de l'assistance-emploi ont été conçus non seulement pour caractériser la clientèle prestataire selon les critères de repérage, mais aussi pour analyser la pertinence d'utiliser le ratio prestataires / emplois comme l'un des indicateurs dans le repérage des occupations, soit offrant de bonnes perspectives de réemploi rapide, soit à risque élevé de chômage de longue durée.

5.2 Contexte corporatif

Au-delà de la solidarité sociale, Emploi-Québec a sa raison d'être dans la mesure où il est rentable collectivement d'investir dans sa mission. Ainsi, dans le cadre de l'entente fédérale - provinciale sur la main-d'œuvre, la majorité de la clientèle *participante* à Emploi-Québec sont des prestataires *admissibles* à l'assurance-emploi, c'est-à-dire dont les coûts de participation sont couverts par le fonds de l'assurance-emploi. Ces participations doivent générer des économies importantes par des prestations non versées à l'assurance-emploi. De même, des économies encore plus importantes sont attendues au compte de l'assistance-emploi par des participations *admissibles* et *non admissibles* à l'assurance-emploi.

Précisons que les participants *admissibles* à l'assurance-emploi sont des prestataires actifs à cette mesure ou des chômeurs qui ont été prestataires de cette mesure au cours des trois dernières années, 5 dans le cas d'un congé parental. Ainsi, plusieurs des participants admissibles sont en fait des prestataires de l'assistance-emploi. Pour ce qui est des participants non admissibles, soit la minorité de la clientèle, ce sont soit des prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte au travail non admissibles à l'assurance-emploi ou encore, des chômeurs non prestataires à l'une ou l'autre des mesures ici concernées et non admissibles à l'assurance-emploi.

À ce jour, le repérage des occupations en réemploi rapide ou à risque élevé de chômage de longue durée est réalisé à partir des travaux liés à l'établissement des perspectives professionnelles. Ces perspectives sont établies à partir d'un modèle économétrique relativement complexe faisant appel à plusieurs variables ayant chacune un poids donné sur les résultats. Comme tel, les perspectives professionnelles ne permettent pas de mesurer la probabilité de réemploi rapide, ni celle de chômage de longue durée. De plus, plusieurs des variables influent de

façon désordonnée sur la probabilité de réemploi rapide ou de chômage de longue durée.

5.3 Indicateurs caractéristiques des occupations en réemploi rapide ou à chômage de longue durée

De fait, en soi, dans une occupation offrant de *bonnes perspectives de réemploi rapide*, la durée de la recherche d'emploi est relativement brève, l'ampleur des besoins en nouvelle main-d'œuvre est relativement élevée et le surplus de main-d'œuvre est relativement faible. Par opposition, dans une occupation où les perspectives de réemploi rapide sont faibles, la durée de la recherche d'emploi est relativement longue, l'ampleur des besoins en nouvelle main-d'œuvre est relativement faible et le surplus de main-d'œuvre est relativement élevé.

Ainsi, la probabilité de réemploi rapide est :

- ↳ proportionnelle à l'ampleur des besoins en nouvelle main-d'œuvre;
- ↳ inversement proportionnelle au poids des prestataires sur les emplois;
- ↳ inversement proportionnelle à la durée de leur chômage.

De même, de fait et en soi, dans une occupation *à risque élevé de chômage de longue durée*, la durée de la recherche d'emploi est relativement longue, l'ampleur des besoins en nouvelle main-d'œuvre est relativement faible et le surplus de main-d'œuvre est relativement élevé. Encore ici, par opposition, dans une occupation où le risque de chômage de longue durée est faible, la durée de la recherche d'emploi est relativement brève, l'ampleur des besoins en nouvelle main-d'œuvre est relativement élevé et le surplus de main-d'œuvre est relativement faible.

Ainsi, la probabilité de chômage de longue durée est :

- inversement proportionnel à l'ampleur des besoins en nouvelle main-d'œuvre;
- proportionnelle au poids des prestataires sur les emplois;
- proportionnelle à la durée de leur chômage.

On remarquera que, par occupation, chacun de ces 3 indicateurs influe de façon proportionnelle et inverse sur la probabilité de réemploi rapide et sur celle de chômage de longue durée. Chacun de ces 3 indicateurs influe selon une relation proportionnelle, directe dans un cas et inverse dans l'autre. D'autres variables influent aussi sur ces probabilités, mais leur influence n'apparaît pas aussi proportionnelle, inversée et constante (générale, sans exception).

À titre d'exemple, le taux de placement des finissants par programme d'études, ne reflète pas les perspectives de réinsertion en emploi des chômeurs dans les occupations nouvelles ou dans celles dont les compétences évoluent rapidement. Il en est de même pour la rémunération qui, peu incitative au travail lorsque fai

ble, laisse aussi peu de marge de manœuvre par rapport au chômage lorsque le besoin de gagner un plein revenu est continu. L'inverse en cas de rémunération élevée se vérifie aussi. Les caractéristiques du chômage dans le commerce de détail, où la rémunération moyenne est faible, et dans le secteur de la construction industrielle, où la rémunération moyenne est élevée, illustrent l'influence variable de la rémunération sur le réemploi rapide et le chômage, sinon de longue durée, du moins récurrent. Pour ce qui est des différents facteurs liés à la précarité des emplois, tels le régime de travail, le statut d'emploi, la saisonnalité des emplois et le taux de syndicalisation, selon l'occupation et selon le moment de l'année, chacun de ces facteurs concourt tantôt au réemploi rapide, tantôt au chômage de longue durée.

Sur cette base, par occupation, les probabilités de réemploi rapide ou de chômage de longue durée ont avantage à n'être établies qu'à partir des 3 principaux paramètres ou indicateurs qui influent sur ces probabilités de façon proportionnelle, inverse et constante dans toute les occupations, soit :

- ✓ **l'ampleur des besoins en nouvelle main-d'œuvre;**
- ✓ **l'ampleur du surplus de main-d'œuvre;**
- ✓ **la durée du chômage.**

En fait, il apparaît pertinent de définir une occupation offrant de bonnes opportunités de réemploi rapide et une occupation à risque élevé de chômage de longue durée en ayant uniquement recours à ces 3 caractéristiques fondamentales.

5.4 La mesure des probabilités de réemploi rapide et de chômage de longue durée

Étant donné que d'une part, dans tous modèles économétriques, le poids attribué à chacune des variables est arbitraire et que d'autre part, ces 3 variables semblent influencer également sur les probabilités de réemploi rapide ou de chômage de longue durée, un même poids est à allouer à chacune de ces variables.

De plus, techniquement, la mesure par occupation de chacun de ces 3 indicateurs doit être traduite dans une distribution normalisée (même moyenne et même écart type).

Ainsi, la probabilité sera la sommation des produits de la multiplication par 1/3 de la distribution normalisée des mesures par CNP de chacun des 3 indicateurs.

Le résultat par occupation est une probabilité de réemploi rapide et une probabilité de chômage de longue durée qui sont l'opposé l'une de l'autre et où chacune permet d'ordonner les occupations entre elles dans un ordre inverse de l'autre.

La probabilité minimale de réemploi rapide et celle de chômage de longue durée sont alors à fixer en fonction des ressources allouées pour offrir les services à un volume conséquent de clients pendant une période donnée. En référence aux obligations de résultats, les prestataires se situant au-delà de cette probabilité minimale sont à différencier par catégorie de prestataires et selon les critères sociodémographiques faisant toujours l'objet de discrimination positive.

Compte tenu de l'imputabilité des directions locales, cette probabilité est évidemment à mesurer pour le territoire de chacun des CLE.

L'ampleur des besoins en nouvelle main-d'œuvre

Nonobstant ce qui précède, compte tenu de la mobilité, les besoins en nouvelle main-d'œuvre sont à compiler, non par territoire de CLE, mais par bassin de main-d'œuvre et d'emplois, soit fréquemment une MRC. La mesure de cet indicateur pour les CLE circonscrits dans un même bassin de main-d'œuvre sera donc la même pour chacun de ces CLE.

Ainsi, par CLE, par CNP, ces besoins sont la somme :

- ✘ du nombre annuel d'emplois existants dans le bassin de main-d'œuvre et d'emplois, dont il est requis de remplacer la main-d'œuvre;
- ✘ de la variation nette annuelle du niveau d'emplois dans ce bassin de main-d'œuvre et d'emplois.

Ces données sont déjà disponibles, via les perspectives professionnelles régionales. Un effort est toutefois requis pour les répartir par bassin d'emplois et de main-d'œuvre.

L'ampleur du surplus de main-d'œuvre

En référence aux obligations de résultats d'Emploi-Québec et à l'imputabilité des directions locales, le surplus de main-d'œuvre ici considéré est la somme, par CLE et par CNP :

- ☒ du nombre annuel de prestataires actifs de l'assurance-emploi;
- ☒ du nombre annuel de prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte, admissibles à l'assurance-emploi;
- ☒ du nombre annuel de prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte, non admissibles à l'assurance-emploi.

Il est utile de différencier le dénombrement des prestataires de l'assistance-emploi admissibles à l'assurance-emploi de celui de prestataires non admissibles étant donné qu'ils concourent à l'atteinte d'obligations de résultats différents.

Toutefois, cette différenciation n'est pas requise pour la mesure de cet indicateur de probabilité.

Une attention particulière devra être apportée pour éviter le cumul de clones, c'est-à-dire le dénombrement d'un même prestataire à l'assurance-emploi et à l'assistance-emploi.

Les données mensuelles de la DPIMT sous Beyond 20/20 en provenance de DRHC sur la répartition par CNP des prestataires actifs à l'assurance-emploi par territoire de CLE, masquent les dénombremens inférieurs à 11. Ce biais pour cause de confidentialité, atténue ici la précision des résultats pour les occupations ayant les plus faibles surplus de main-d'œuvre. De plus, les dénombremens annuels ne sont pas encore disponibles. Précisons que ces derniers ne peuvent être établis à partir des relevés mensuels.

Ces données équivalentes pour les prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte sont aussi rendues disponibles en format Beyond 20/20 par la DPIMT. Il n'y a pas de biais pour confidentialité. Par contre, encore ici, il reste à rendre disponible les dénombremens annuels.

Pour les prestataires de l'assistance-emploi, sans contrainte, autant admissibles que non admissibles à l'assurance-emploi, les dénombremens par CNP doivent porter sur l'emploi recherché et non sur le dernier emploi exercé étant donné que la mesure porte sur la probabilité de réemploi ou de chômage dans l'emploi recherché.

Pour cette même raison, il importe, pour le dénombrement des prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte et non admissibles à l'assurance-emploi, de ne pas fixer une limite par rapport au temps écoulé depuis la dernière expérience de travail. Ce constat reste valable même si ceux qui n'ont pas occupé un emploi depuis plusieurs années ne sont pas retenus dans la clientèle à préparer pour répondre aux besoins du marché du travail.

De plus, les bases de données actuelles révèlent que le code CNP de l'emploi recherché n'est pas saisi pour près du tiers des prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte au travail. Cette lacune limite grandement les possibilités de repérage de ces prestataires à partir de ce code. Toutefois, elle n'affecte pas indûment la mesure de cet indicateur de probabilité étant donné qu'elle engendre un sous-dénombrement généralisé, proportionnel pour tous les codes CNP. Il y aurait cependant lieu de contrer cette lacune dans l'application du modèle en pondérant les dénombremens actuels par le quotient obtenu de la division du nombre total de prestataires sans contrainte par le nombre total de prestataires sans contrainte qui sont répartis par CNP recherché. Cette correction technique permet d'allouer au dénombrement des prestataires de l'assistance-emploi con

cernés, un poids équitable par rapport au dénombrement des prestataires de l'assurance-emploi, qui lui est complet. De plus, cette correction permet de refléter plus fidèlement l'ampleur réelle des surplus de main-d'œuvre à l'assistance-emploi.

La durée du chômage

Par CNP et par territoire de CLE, cette durée est ici le nombre moyen de semaines écoulées par les prestataires constituant le surplus de main-d'œuvre ici considéré, depuis la date de cessation du dernier emploi occupé, jusqu'à la date du relevé statistique annuel utilisé pour cette présente mesure.

Ces données sont aussi à rendre disponibles en format Beyond 20/20. Celles actuellement disponibles sur les prestataires de l'assurance-emploi sont inutilisables. Elles ne sont pas désagrégées par semaine, mais selon deux durées, soit 27 semaines et moins et 28 semaines et plus...

Encore ici, d'une part, une attention spéciale est requise pour éviter les clones et d'autre part, il importe, pour le dénombrement des prestataires de l'assistance-emploi sans contrainte et non admissibles à l'assurance-emploi, de ne pas fixer une limite par rapport au temps écoulé depuis la dernière expérience de travail.

5.5 Application du modèle

La durée écourtée du projet d'expérimentation pilote pour l'implantation d'Observatoires locaux de l'emploi n'a pas permis d'expérimenter l'application de ce modèle et de le valider.

Une consultation des principaux experts concernés permettra au préalable de bonifier ce modèle.

Dans la mesure où la DPIMT rendra disponible les statistiques requises, la poursuite de ces travaux par la Direction du partenariat et de la planification à Emploi-Québec Mauricie feront l'objet d'une publication prochaine.

CONCLUSION

Les utilités de ce produit d'IMT local dépendent de la qualité de l'arrimage de ce profil avec les critères de repérage des clientèles prestataires. Le développement de ce profil de deuxième génération s'articule, d'une part, à partir de l'évolution des banques de données électroniques sur les prestataires maintenant traitées par la DPIMT sous *Beyond 20 / 20*, et d'autre part, à partir de l'évolution du dispositif de repérage des clientèles prestataires.

Le profil ici développé selon les critères sociodémographiques utilisés pour discrimination positive, apparaît adéquat. Par contre, des limites importantes subsistent pour caractériser la durée du chômage par occupation. De plus, la non publication des dénombrements inférieurs à 11 pénalise fortement au niveau de la répartition des prestataires par occupation par territoire de CLE.

Le poids des prestataires sur les emplois s'est révélé une mesure très significative pour circonscrire ce surplus de main-d'œuvre, que ce soit selon l'âge, le sexe, le secteur d'emploi, le niveau ou le genre de compétence ainsi que selon l'occupation. En fait, ce ratio est ici considéré en tant qu'un indicateur des probabilités de réemploi rapide ou de chômage de longue durée par occupation.

Par contre, il appert que cet indicateur est à jumeler avec la durée du chômage et l'ampleur des besoins en main-d'œuvre pour établir une mesure adéquate de ces probabilités. Cette réflexion a conduit à l'élaboration d'un modèle probabiliste où, par occupation et par territoire de CLE, l'opportunité de réemploi rapide et le risque de chômage de longue durée pourront éventuellement être mesurés avec rigueur.

Au-delà des consultations en cours pour finaliser la conception de ce modèle, son application requiert toutefois des modifications préalables aux données traitées par la DPIMT relatives à la durée du chômage.

Dès que ces modifications seront réalisées, ce modèle probabiliste sera expérimenté en Mauricie pour les 8 CLE du territoire. Pour fin de validation, les résultats seront comparés aux estimations actuelles de ces probabilités dérivées principalement du modèle des perspectives professionnelles régionales. L'analyse des écarts entre les résultats de ce modèle probabiliste et les estimations actuelles de ces probabilités permettra de statuer sur la pertinence du modèle.